

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie et des Finances
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

DIRECTION DU TRÉSOR
ET DES FINANCES EXTÉRIEURES



صَاحِبُ بَجْلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّادِسِ نَصْرُهُ اللهُ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

MOT DU DIRECTEUR



L'année 2024 a été, une fois de plus, marquée par de nombreux défis, mais également porteuse d'opportunités. Dans un contexte international caractérisé par la persistance de tensions géopolitiques, la lente reprise de la croissance mondiale et l'accélération des effets du changement climatique, le Maroc a su démontrer sa résilience et affirmer sa capacité d'adaptation.

La performance économique enregistrée au cours de cette année en témoigne. En effet, malgré l'impact de la sécheresse qui perdure depuis plusieurs années, la croissance s'est raffermie, portée par la vitalité des secteurs non agricoles et par une inflation maîtrisée, revenue à ses niveaux d'avant pandémie. Ce retour à la stabilité des prix a, d'ailleurs ouvert la voie à un cycle d'assouplissement monétaire, offrant de nouvelles marges pour soutenir l'investissement et accompagner la relance de l'activité économique.

Cette performance illustrant la résilience avérée de l'économie nationale a été, couronnée par la décision de S&P Global Ratings, en mars 2024, d'améliorer la perspective de la note souveraine du Maroc de « stable » à « positive ».

Dans ce cadre, notre action à la DTFE a contribué à la consolidation progressive des équilibres macroéconomiques, en réduisant le déficit budgétaire et en inscrivant la dette publique dans

une trajectoire encore plus soutenable. Cette amélioration, en lien avec une mobilisation accrue des recettes fiscales et non fiscales et une gestion rigoureuse des dépenses, a permis de préserver un niveau significatif d'investissement public, notamment dans les projets structurants, et de financer les dépenses publiques, en particulier celles liées à la poursuite du déploiement de l'Etat social.

Le secteur financier a, de son côté, poursuivi sa dynamique de consolidation et de modernisation, en renforçant son rôle au service du financement de l'économie tout en préservant sa solidité. La coopération étroite entre la DTFE, Bank Al-Maghrib et les autres régulateurs a permis de consolider la résilience du système financier face aux chocs, tout en veillant à une meilleure inclusion financière. La mobilisation des marchés de capitaux, à travers le développement d'instruments innovants tels que les obligations vertes et sociales, a ouvert de nouvelles perspectives de financement durable, en ligne avec les priorités nationales en matière de transition énergétique et d'investissement responsable. Ces avancées renforcent la place du Maroc comme place financière émergente et partenaire crédible pour les investisseurs étrangers.

Sur le plan du financement du Trésor, cette Direction a poursuivi ses efforts pour diversifier les sources et instruments, renforcer la crédibilité du Trésor et accroître la transparence dans la gestion de la dette publique. Le marché des adjudications des bons du Trésor a, à cet égard, joué un rôle central. Sa profondeur et sa liquidité se sont consolidées grâce à une gestion proactive du calendrier d'émission, une communication accrue avec les investisseurs et la mise en place d'innovations favorisant la prévisibilité et l'attractivité des titres souverains marocains. Cette dynamique témoigne de la confiance renouvelée des acteurs de marché dans la solidité de notre économie et dans la qualité de la signature du Trésor.

L'année 2024 a également été marquée par une intensification de notre rôle en matière de coopération financière et économique internationale. Nous avons consolidé les partenariats existants, notamment avec les institutions multilatérales telles que le FMI et la Banque mondiale, qui ont accompagné le Maroc dans ses réformes structurelles et dans le financement de ses priorités stratégiques, en particulier en matière de résilience climatique et de transition énergétique.

La mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (RSF) avec le FMI illustre parfaitement cette dynamique.

De même, notre Direction a activement contribué à renforcer la présence du Maroc dans les enceintes régionales et internationales, qu'il s'agisse des travaux de l'OMC, de l'OCDE, du Compact with Africa ou des institutions de l'Union Africaine.

Ces engagements renforcent le rayonnement économique et financier de notre pays et consolident son positionnement en tant que partenaire crédible et moteur dans les débats sur les grands enjeux globaux.

Sur le plan interne, notre Direction a consolidé son rôle d'intelligence économique et de conseil stratégique au service de la politique économique nationale. L'élaboration régulière des prévisions macroéconomiques, l'évaluation des impacts des réformes et l'accompagnement dans la conception de politiques publiques adaptées ont constitué un appui essentiel à la prise de décision. Nos analyses, notamment sur l'inflation, les transferts des MRE ou sur l'impact du changement climatique sur les finances publiques, visent à éclairer les choix stratégiques et à anticiper les évolutions futures.

L'année 2024 a également été celle de l'ancrage d'une coopération innovante et structurée, en particulier avec la Direction Générale du Trésor française. Ce partenariat, premier du genre hors Europe pour la DGT, traduit la reconnaissance du savoir-faire et de l'expertise de notre Direction et ouvre de nouvelles perspectives d'échange, de formation et de développement.

Au-delà des chiffres et des indicateurs, l'année 2024 restera marquée par la détermination de la DTFE à contribuer activement aux chantiers structurants de notre pays, suite aux Hautes Orientations Royales.

L'accompagnement du projet de généralisation de la protection sociale, le soutien au financement de la transition énergétique et numérique, la contribution à la mise en œuvre des stratégies sectorielles et à la réduction des disparités territoriales sont autant de domaines dans lesquels notre Direction a apporté une valeur ajoutée tangible.

Par ailleurs, la modernisation de nos modes d'action et le renforcement de la performance institutionnelle ont constitué un axe central de notre action. La digitalisation de nos processus, le développement de nouveaux outils d'analyse et l'investissement dans le capital humain de la Direction constituent les leviers de cette modernisation. Nos équipes, par leur professionnalisme et leur engagement constant, sont au cœur de cette dynamique et garantissent la qualité et la pertinence de notre action.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des cadres et collaborateurs de la DTFE qui, par leur rigueur, leur dévouement et leur sens du service public, ont permis de réaliser ces avancées. Leur contribution est essentielle pour relever les défis d'aujourd'hui et préparer l'avenir avec confiance et ambition.

Bien que la publication de ce rapport couvre l'activité 2024, il s'inscrit dans la perspective de l'année 2025, qui s'annonce porteuse de nouvelles opportunités et de défis à relever. Notre responsabilité collective sera de consolider les acquis, de maintenir le cap des réformes et de renforcer la résilience de notre économie face aux chocs exogènes et aux transformations structurelles en cours. Dans cette continuité, la DTFE poursuivra son action avec le même esprit d'innovation, d'exigence et d'ouverture, au service du développement économique et social de notre pays, fidèle à ses valeurs de rigueur, de transparence et d'efficacité. Elle continuera à inscrire son action dans une vision de long terme, afin de conforter la place du Maroc parmi les nations émergentes, d'offrir de nouvelles opportunités aux générations futures et de bâtir une économie plus résiliente, inclusive et durable, une trajectoire de crédibilité et de confiance qui s'est traduite, en septembre 2025, par la récupération du statut Investment Grade, perdu à la suite de la crise de la Covid-19.

MOHAMMED TARIK BCHIR
DIRECTEUR DU TRÉSOR
ET DES FINANCES EXTÉRIEURES
PAR INTERIM



مديرية الخزينة والمالية الخارجية
ⵜⴰⵎⴰⵏⴰ ⵏ ⵓⵔⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵏⵏⵓⵔ ⵏ ⵉⵔⵓⵔⵓⵔ
DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES
ENTRÉE B مدخل ب

مدير الخزينة والمالية
72023-0-9

SOMMAIRE

LA DTFE EN BREF

MISSIONS

CAPITAL HUMAIN

ORGANIGRAMME

CHIFFRES CLES

8

10

11

13

14

TEMPS FORTS

16

- VEILLE ECONOMIQUE, CADRAGE ET CONSEIL EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE
- FINANCEMENT DES BESOINS DU TRESOR ET GESTION DE LA DETTE
- MOBILISATION DES FINANCEMENTS EXTERIEURS & RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE
- ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR FINANCIER ET VEILLE A L'INCLUSION FINANCIERE

17

34

41

52

EVENEMENTS MARQUANTS

60

PRINCIPALES RENCONTRES ET REUNIONS OFFICIELLES

61



LA DTFE EN BREF

01

MISSIONS

DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES

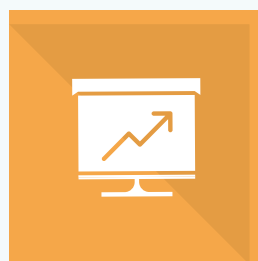


ACTEUR CENTRAL DE LA PRESERVATION DES EQUILIBRES MACROECONOMIQUES

Définir les équilibres macroéconomiques et contribuer à leur réalisation en veillant à la soutenabilité des finances publiques, la viabilité de la balance des paiements et la cohérence des politiques macroéconomiques.

COORDONNATEUR DES RELATIONS ET DES FINANCEMENTS EXTERIEURS ET FORCE DE MOBILISATION

Coordonner les missions de négociation, de mobilisation et de suivi des financements extérieurs et assurer la représentation du Ministère en matière de coopération économique et financière internationale.



PILIER MAJEUR POUR LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE ET DE LA REGULATION DU SYSTEME FINANCIER

Mettre en place un cadre favorable pour le financement de l'économie à travers le développement et la régulation du secteur financier.

GESTIONNAIRE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE PUBLIQUE

Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de gestion de la dette visant à assurer au Trésor un financement stable et durable.



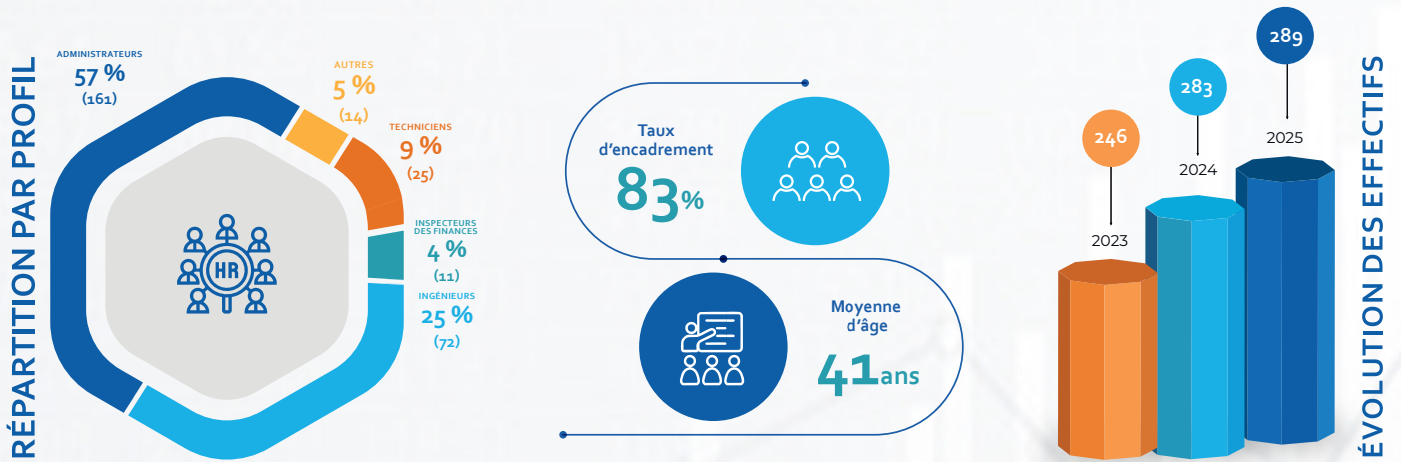
ANIMATEUR DU DIALOGUE AVEC LES AGENCES DE NOTATION ET LES INVESTISSEURS INTERNATIONAUX

Entretenir un dialogue transparent avec les agences de notation et les investisseurs internationaux à travers la valorisation des avancées économiques et l'état d'avancement des réformes.

CAPITAL HUMAIN

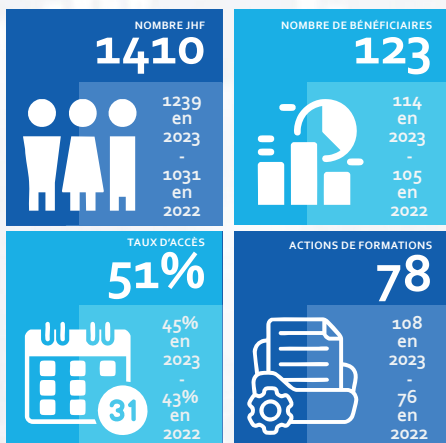
Pour bien répondre aux exigences de ses missions, la DTFE poursuit une politique de développement de ses ressources humaines, basée sur le renforcement des effectifs et des compétences.

UN EFFECTIF DIVERSIFIÉ ET UN TAUX D'ENCADREMENT IMPORTANT

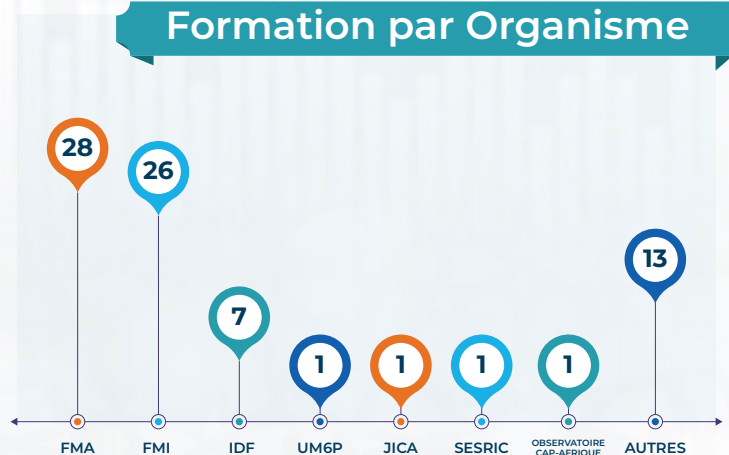


UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ AVEC DES PARTENAIRES DE RENOMMÉE

Principal vecteur de modernisation et de dynamisation des ressources humaines de la Direction, la formation s'inscrit dans le cadre d'une politique active de la DTFE, destinée à développer les compétences professionnelles et managériales de son capital humain et à accompagner l'ambition de ses collaborateurs. A cet égard, le dispositif de formation mis en place a permis, durant l'année 2024, à 123 bénéficiaires relevant de la DTFE, de participer à 78 sessions de formations organisées par des institutions partenaires, dont 25% ont été réalisées à distance.



Formation par Organisme



ORGANIGRAMME

DIRECTEUR DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES PAR INTERIM Mohammed Tarik BCHIR



PÔLE MACROÉCONOMIE ABDELALI EDDEBBAGH



PÔLE DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE ET L'EUROPE HICHAM TALBY



PÔLE SECTEUR FINANCIER ABDELJALIL EL HAFRE

Division du Marché des Capitaux Nadia BOUBEL	Division de l'Activité Bancaire et de la Stabilité Financière Jihan EL MENZHI	Division du Financement Sectoriel et de l'Inclusion Financière Mohammed EL IDRISI	Division des Assurances et de la Prévoyance sociale Anass NOSFI	Division d'Accompagnement de la Relance Economique Zakaria NACHID
Service des Institutions du marché Sami BABA	Service des Banques -----	Service des Instruments de Financement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise Lalla Aicha EL BOUAANANI	Service des Assurances Safaa TALBI	Service de la coordination du financement de la relance économique Mehdi NAIM
Service des Instruments Financiers Abdelilah MOUSSAMIR	Service des Institutions Financières et des Etudes Fatima LAMHADRI	Service des Institutions Financières Publiques Salwa OUASSIF	Service de la Prévoyance sociale Adil CHAGDALI	Service du suivi de l'exécution de la stratégie de relance économique Adnane EL MANSOURI
Service de l'Epargne Institutionnelle El mustaphaBENHIJA		Service des Instruments de Financement Sectoriel Saïda EL OUATRI	Service des régimes de Retraite -----	Service de développement des instruments de relance économique -----
		Service de l'Inclusion Financière Azzelarab RAFIK		

PÔLE DETTE SOU MAYA SABOUNJI

Division de la Dette Intérieure Nouma ZNAIDI	Division de la Gestion de la Dette Extérieure Rhassane MARHOUM	Division du Contrôle Permanent et de Maîtrise des Risques de la Dette Mustapha AIT LHAIMAIR
Service des Opérations du Marché Lamyâa MAHFOUDI	Service de la Dette Bilatérale Siham TAMAZART	Service de la Coordination du Contrôle Permanent et de la Conformité Omar OUBAHAMMOU
Service du Back Office Taoufik RGUITI	Service de la Dette Multilatérale El mehdi CHAKIR	Service de la Supervision et Maîtrise des Risques -----
Service du Middle Office Manar LANANI	Service de la Dette Garantie Hajar SAHLI	

PÔLE DES RELATIONS AVEC LES PAYS ARABES, L'ASIE, L'AMÉRIQUE ET LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ABDELKRIM ACHIR

Division des Relations avec le Monde Arabe, Islamique et les Pays d'Asie et d'Amérique Abdessamad EL HAMRAOUI	Division des Affaires Multilatérales Meryem BENALI
Service des Relations avec le Maghreb Arabe et les Pays Arabes et Islamiques Rquia OUKRIM	Services des Institutions Internationales -----
Service des Relations avec l'Asie et l'Amérique Bouabdellah BELHAJ	Service des Organismes Régionaux Abderrahim CHTIOUI
Service des Relations avec les Organismes Arabes et Islamiques Mohssine SAFI	

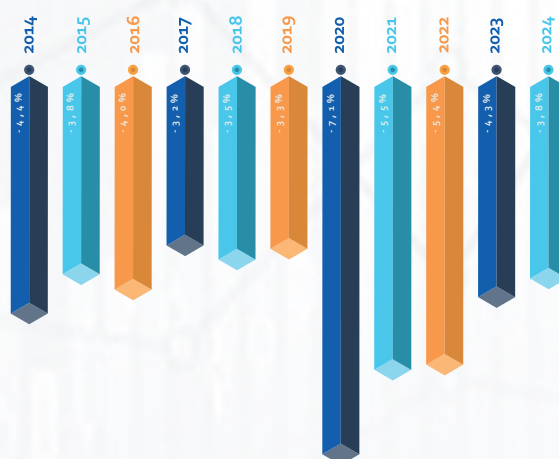
CHIFFRES CLÉS

	2021	2022	2023	2024
CROISSANCE ÉCONOMIQUE	+8,2%	+1,8%	+3,7%	+3,8%
COMPTE COURANT DE LA BP <i>En % du PIB</i>	-2,3%	-3,5%	-1,0%	-1,2%
SOLDE BUDGÉTAIRE <i>En % du PIB</i>	-5,5%	-5,4%	-4,3%	-3,8%
DETTE DU TRÉSOR <i>En % du PIB</i>	69,4%	71,4%	68,7%	67,7%

Compte courant de la balance des paiements – *En % du PIB*

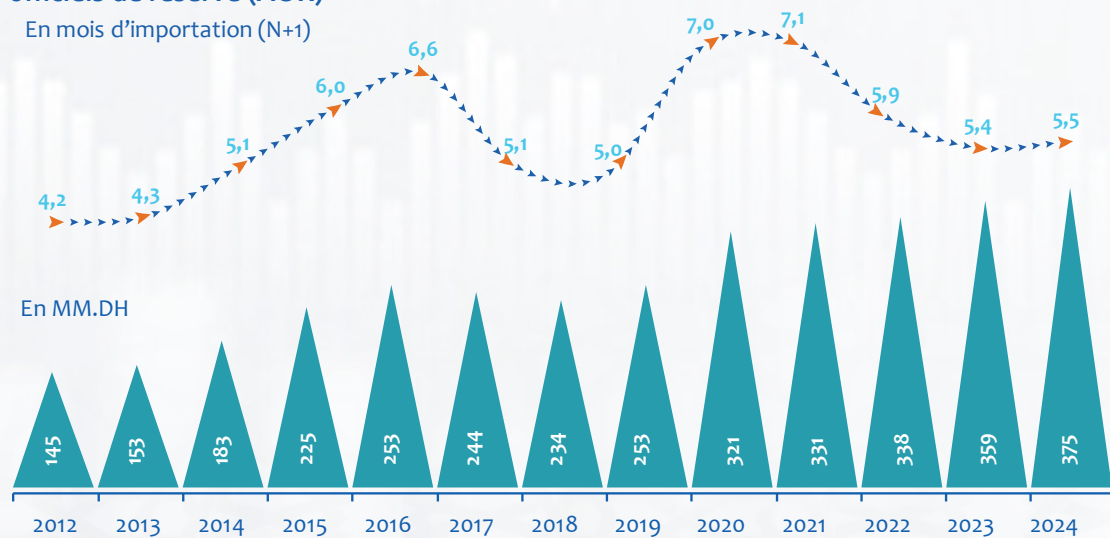


Déficit budgétaire – *En % du PIB*



Avoirs officiels de réserve (AOR)

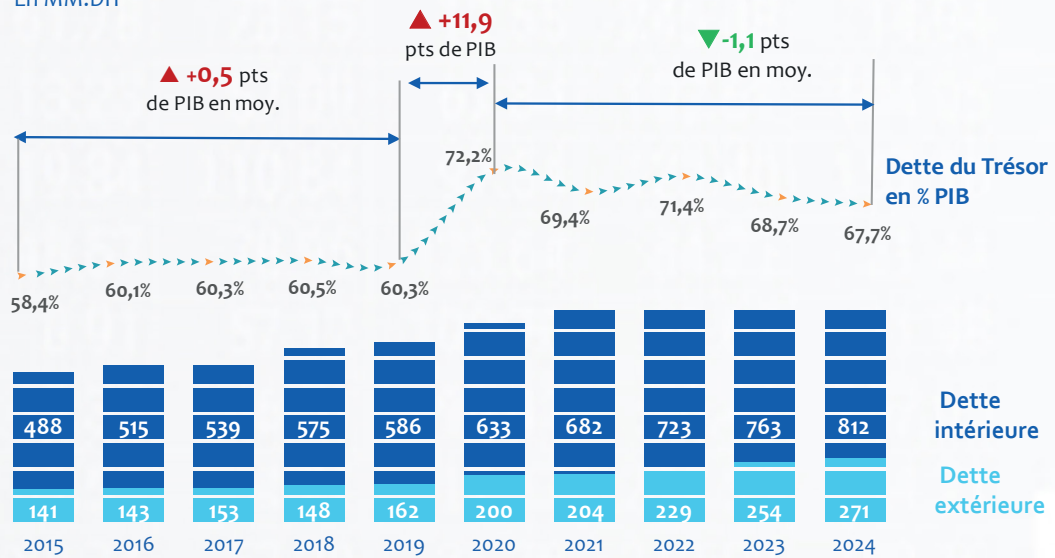
En mois d'importation (N+1)



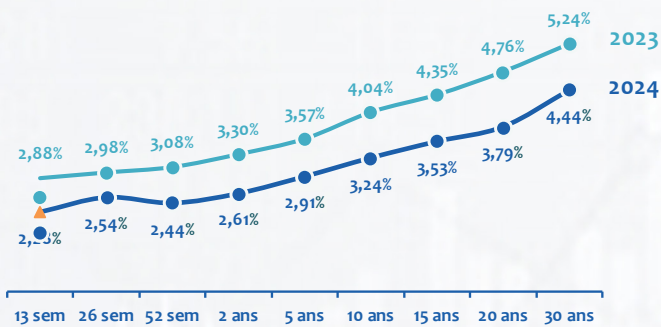
En MM.DH



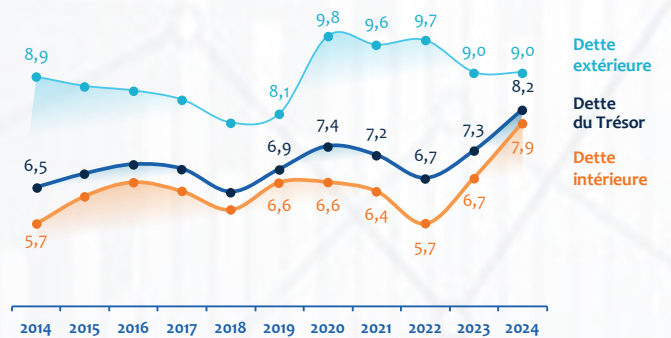
En MM.DH



Courbe des taux des BDT



Durée de vie moyenne - en années-



Gestion active de la dette intérieure

En MM.DH

Maturités	Montant racheté
BdT 52 sem.	10,2
BdT 2 ans	7,6
BdT 2 ans-Révisable	5,5
BdT 5 ans	17,5
BdT 10 ans	9,4
BdT 20 ans	1,7
Total	51,9



TEMPS FORTS

02

**VEILLE ÉCONOMIQUE, CADRAGE
ET CONSEIL EN MATIÈRE
DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

CADRAGE MACROECONOMIQUE ET ECLAIRAGE EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

CROISSANCE ÉCONOMIQUE : AMÉLIORATION DE LA CROISSANCE EN DÉPIT DE LA PERSISTANCE DE LA SÉCHERESSE



En dépit d'un environnement défavorable, marqué, au niveau international par l'accentuation des tensions géopolitiques dans plusieurs régions et la faiblesse de la croissance chez les principaux partenaires du Royaume et, sur le plan national, par la persistance de la sécheresse, le rebond de la croissance économique a été confirmé, porté en particulier par les activités non agricoles. Parallèlement, les pressions inflationnistes se sont complètement dissipées, permettant un retour aux niveaux d'avant pandémie.

Le suivi régulier des tendances économiques, tant au niveaux national qu'international, a permis d'identifier des changements dans les hypothèses influençant la croissance économique et, par conséquent, d'ajuster les prévisions.

Ainsi, en mai 2024, le Ministère de l'Agriculture a confirmé la baisse de la production céréalière à 31,2 millions de quintaux contre 71 millions initialement prévus, sous l'effet d'une réduction historique des superficies semées (-33% à 2,5 millions d'hectares). En conséquence, une première révision des prévisions de croissance économique a été actée, avec une baisse de -0,5 point par rapport aux estimations de la Loi de Finances 2024, pour s'établir à +3,3% au lieu de +3,7%. Cette révision provient essentiellement de l'abaissement de la prévision de la croissance de la valeur ajoutée non agricole, passée de +5,9% à -1,4%, et ce, malgré la hausse légère de la valeur ajoutée non agricole, atteignant +3,7% au lieu de +3,5% initialement prévu.

Bien que limitée à +2,5% en moyenne des deux premiers trimestres de l'année 2024, les comptes nationaux du troisième trimestre ont révélé une nette accélération de la croissance économique à +4,3%. Cette amélioration a été favorisée par la consolidation

de la croissance des activités non agricoles, dont la croissance a atteint +5,4%, soit son plus haut niveau depuis l'adoption de la nouvelle année de référence 2014. Compte tenu de ces résultats et du bon comportement des indicateurs à haute fréquence au quatrième trimestre, la valeur ajoutée non agricole a été révisée une deuxième fois, en janvier 2025, à +4,0% contre +3,7% revue en mai 2024. La valeur ajoutée agricole ayant été révisée à la baisse à -2,6%, la prévision globale de croissance économique a été maintenue à 3,3%.

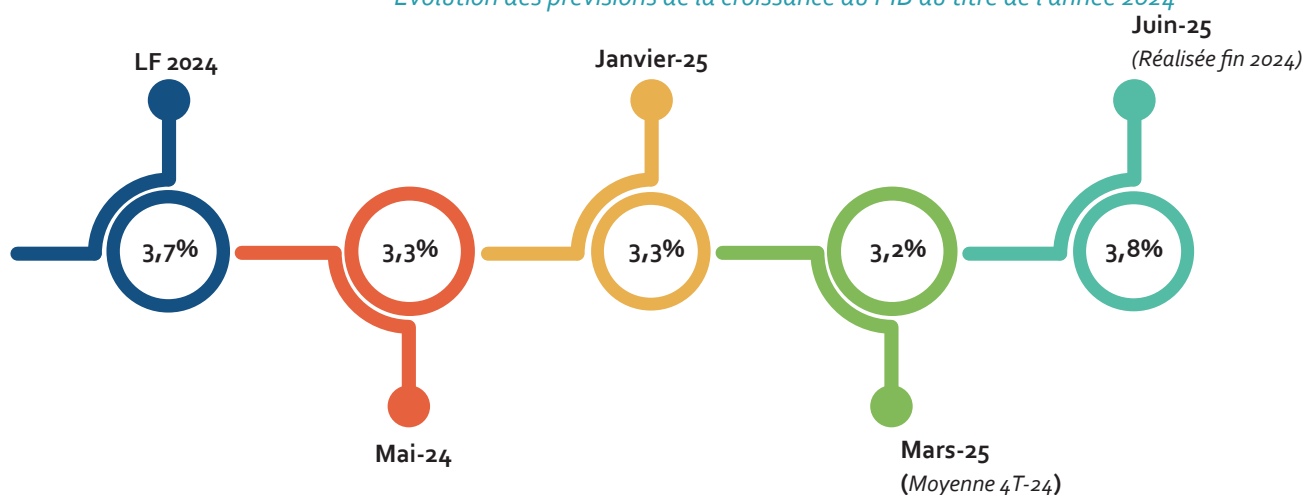
Notons que la dynamique des activités non agricoles a été impulsée, sur le plan externe, par l'amélioration des perspectives de croissance dans la zone euro et, en corollaire, par l'accélération de la demande étrangère adressée au Maroc. Sur le plan interne, elle a été portée par le redressement du secteur secondaire, en particulier grâce à la reprise de la construction, stimulée par l'élan de l'investissement en infrastructures et l'entrée en vigueur, dès le 2 janvier 2024, des aides directes au logement, ainsi que par le rebond des industries extractives, favorisé par la hausse de la demande étrangère en produits phosphatés. Pour leur part, les industries de transformation se sont consolidées suite à un meilleur comportement des filières de la chimie, du matériel de transport, ainsi que des secteurs automobile et aéronautique; et le secteur tertiaire a poursuivi, pour sa part, son dynamisme.

Ainsi, sur la base des résultats des comptes nationaux trimestriels publiés en mars 2025, la croissance économique a été estimée à +3,2% en moyenne des quatre trimestres de 2024, contre +3,4% en 2023. Tandis que, l'arrêté des comptes nationaux au titre de l'année 2024, publié en juin 2025,

a fait état de réalisations supérieures de 0,6 point en comparaison à la moyenne des résultats trimestriels, atteignant ainsi +3,8%.

Cette dynamique a été soutenue par une forte consolidation de la croissance du PIB non agricole, qui a atteint +4,8% en 2024. Ainsi, le secteur secondaire a contribué à cette performance, avec une valeur ajoutée en hausse de +4,2% contre +0,8% l'année précédente. De son côté, le secteur tertiaire a maintenu une croissance soutenue de +4,6% contre +5% et ce, malgré l'atténuation des effets de base observés en 2022 et 2023, notamment dans le tourisme et le commerce.

Evolution des prévisions de la croissance du PIB au titre de l'année 2024



COMPTES EXTÉRIEURS : RÉSILIENCE MALGRÉ UN CONTEXTE INTERNATIONAL DÉFAVORABLE

Le Maroc a su faire preuve d'une forte résilience et d'un positionnement stratégique remarquable, en dépit des défis externes. Ces résultats sont le fruit d'une mise en œuvre efficace des politiques publiques, traduisant la volonté affirmée du Royaume de renforcer sa souveraineté économique, de promouvoir la transformation productive nationale et de s'intégrer davantage dans les chaînes de valeur mondiales, en droite ligne avec les Hautes Orientations Royales.



Le développement ciblé, en particulier, des Métiers Mondiaux du Maroc (automobile, aéronautique, électronique, agro-industrie, etc.) a contribué à faire évoluer la structure des exportations vers des segments à plus forte valeur ajoutée.

Amélioration des équilibres extérieurs malgré la dégradation de la balance commerciale ...

En dépit d'un déficit commercial persistant, représentant 19,1% du PIB en 2024, le solde du compte courant de la balance des paiements a été contenu à -1,2% du PIB, grâce aux performances des secteurs clés de l'économie marocaine.

Du côté des exportations, celles-ci ont progressé de 6,1%, pour atteindre 456,3 MM.DH, tirées notamment par le secteur des phosphates (+13,5% à 87,1 MM.DH) grâce à une demande soutenue en engrais, par l'industrie automobile (+6,3% à 157,6 MM.DH) malgré un ralentissement par rapport aux années précédentes, et par le secteur aéronautique en plein essor (+14,9% à 26,4MM.DH).

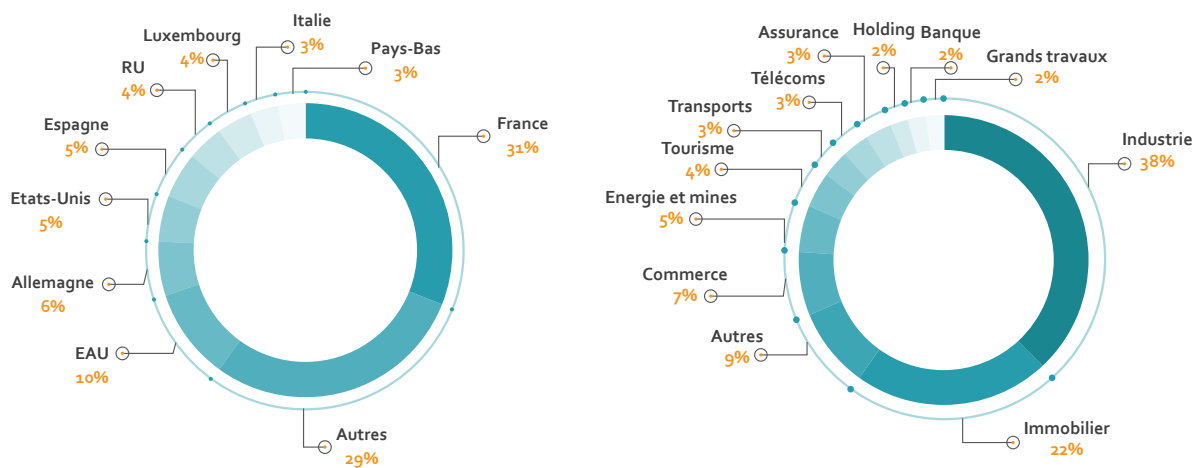
Pour leur part, les importations de biens ont augmenté de 6,4%, atteignant 761,3 MM.DH, portées principalement par les biens d'équipement (+13%) et de consommation (+10,7%), alors que la facture énergétique a reculé de 6,7%, à 113,8 MM.DH, profitant de la baisse des cours internationaux.

Le poste des services a affiché des performances notables, avec un excédent de 138,2 MM.DH (+5,6%). Les recettes touristiques ont progressé de 4,6% à 112,5 MM.DH, soutenues par l'arrivée de 17,4 millions de visiteurs. Les transferts des MRE ont, quant à eux, atteint 119 MM.DH (+3,3%), confirmant leur rang de pilier essentiel de la balance des paiements. Pour sa part, le revenu primaire a dégagé un déficit de -23,7 MM.DH, principalement dû aux dividendes versés aux investisseurs étrangers.

Au niveau des investissements, et malgré un contexte international incertain ayant affecté la confiance des investisseurs, les recettes des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc ont enregistré une progression notable en 2024. Ces recettes ont atteint 43,8 MM.DH, soit 2,8% du PIB, marquant ainsi une hausse de 10,2% par rapport à 2023. La répartition par pays de provenance indique qu'environ 28,6 MM.DH émanent de l'Europe, dont 20,2 MM.DH provenant de la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, représentant à eux seuls 65,2% du montant total.

Par secteur d'activité, les IDE ont été principalement orientés vers l'industrie (38%) et l'immobilier (22%), suivis du commerce (7%), de l'énergie et des mines (5%), ainsi que du tourisme (4%), traduisant un intérêt marqué pour les segments à forte valeur ajoutée.

Repartition des IDE



Compte tenu de ces évolutions, les Avoirs Officiels de Réserve (AOR) se sont maintenus à un niveau jugé adéquat.

Principaux postes de la balance des paiements (2019-2024)

En MM.DH

	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2024
Solde du compte courant	-42,4	-13,4	-29,9	-47,3	-15,5	-18,5
En % du PIB	-3,4%	-1,2%	-2,3%	-3,5%	-1,0%	-1,2%
Solde commercial (FOB-CAF)	-206,5	-159,8	-199,2	-308,8	-285,5	-304,9
Importations (CAF)	491,0	422,9	528,6	737,4	715,8	761,3
Exportations (FOB)	284,5	263,1	329,4	428,6	430,2	456,3
Recettes voyages (var. %)	7,8%	-53,7%	-5,1%	171,5%	14,6%	4,6%
Transferts MRE (var. %)	0,1%	4,8%	40,1%	16,0%	4,0%	3,3%

Compte des opérations financières

Recettes des IDE	34,5	26,0	32,5	40,3	39,7	43,8
Emprunts du Trésor	25,5	63,0	18,4	29,7	45,5	40,2
Recours du Trésor au MFI	10,6	37,5	0,0	0,0	26,1	0,0

Avoirs Officiels de Réserve (AOR)

Avoirs Officiels de Réserve (AOR)	253,4	320,6	330,8	337,6	359,4	375,4
Variation des AOR	19,6	67,2	10,3	6,8	21,8	16,0
Réserves en mois d'importations	6,9	7,1	5,3	5,4	5,4	5,3
En % de l'indice d'adéquation des réserves	115,6	140,3	136,0	120,3	125,4	122,3

Pour leur part, les transferts des MRE demeurent la première source de financement extérieur de l'économie marocaine, devant les investissements directs étrangers et les tirages officiels.

Ces derniers constituent une source importante de devises, représentant en 2024 près de 14,4% des recettes courantes de la balance des paiements, 7,9% du PIB et près de 18% des ressources collectées par les banques, permettant ainsi de couvrir 40,3% du déficit commercial. Leur contribution à l'épargne nationale brute est également significative, atteignant plus de 25,8% en 2024.

Ce dynamisme n'est pas fortuit, il résulte d'une politique volontariste du Royaume à l'égard de sa diaspora, qui a constamment veillé à maintenir des liens étroits et durables avec son pays d'origine.

Poids des transferts des MRE dans l'économie marocaine



Poids des transferts des MRE dans l'économie marocaine

En MM.DH

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Transferts des MRE (en MM.DH)	65,9	64,9	65,0	93,7	109,2	115,3	117,7
Variation	-1,5%	0,1%	4,8%	37,5%	16,5	4,0%	2,1%
En % du PIB	5,4%	5,2%	5,9%	7,3%	8,0	7,9%	7,6%
En % du déficit commercial (FOB-CAF)	31,5%	31,5%	42,6%	47,9%	35,9%	40,4%	38,4%
En % des recettes courantes	13,1%	12,8%	15,1%	17,6%	15,0%	14,9%	14,4%
En % de l'Épargne nationale brute	19,9%	19,3%	21,4%	26,4%	30,9%	27,9%	25,8%
Dépôts des MRE (en MM.DH)	183,1	184,8	190,6	185,3	198,0	203,8	208,9
En % du total des dépôts bancaires	19,8%	19,4%	19,1%	17,6%	17,6%	17,5%	16,4%

Source : Office des Changes, HCP, calculs DTFE



Zoom

Autosuffisance du marché des changes et bon comportement de la valeur du dirham

Malgré un contexte international défavorable et très incertain, le marché des changes demeure autosuffisant et continue de s'approvisionner en devises auprès des opérateurs économiques sans recourir à la Banque Centrale.

MAD ↑1,9% vs USD / EUR

En glissement annuel, la monnaie nationale s'est appréciée en moyenne de 1,9% face au dollar, passant de 10,135 DH en 2023 à 9,943 DH en 2024, et du même niveau (+1,9%) face à l'euro, passant de 10,957 à 10,756 DH.

TCER MAD ↑0,6%

Le taux de change effectif réel du dirham (TCER), calculé vis-à-vis d'un groupe de plus de 40 pays partenaires et concurrents, a enregistré une légère appréciation de 0,6% durant l'année 2024.

**Réserves : 375,4 MMDH /
5,3 mois import / 122% ARA**

Les réserves de change de BAM se maintiennent à un niveau adéquat, couvrant 5,3 mois d'importations de biens et services, s'établissant à 375,4 MM.DH, équivalent à 122% de l'ARA ajustée. Les avoirs extérieurs nets des banques, qui se sont nettement renforcés en 2024, restent également confortables.

Une évolution qui témoigne, notamment de la résilience du dirham face aux fluctuations internationales et de sa capacité à préserver sa valeur réelle malgré les défis économiques mondiaux.

FINANCES PUBLIQUES : CADRAGE BUDGÉTAIRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA LOI DE FINANCES AU SERVICE DE LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE

Les réalisations budgétaires de 2024 s'inscrivent dans le prolongement de la dynamique de croissance économique, tout en reflétant les retombées positives des orientations stratégiques de la politique budgétaire, axées sur le renforcement des marges de manœuvre de l'État.

Sur le plan des recettes, la mise en œuvre progressive de la réforme fiscale, conjuguée à la mobilisation de financements innovants et à l'intensification de la contribution des établissements et entreprises publics, a permis une progression notable des ressources de l'Etat. Sur le plan des dépenses, l'orientation budgétaire a maintenu son objectif de soutien à la demande, à travers l'augmentation des revenus, le renforcement de l'appui aux établissements publics et la poursuite de l'effort d'investissement. Ces efforts ont été rendus possibles par les marges dégagées, notamment grâce à une gestion plus efficace du rendement fiscal.

Cette trajectoire a été soutenue par une gestion rigoureuse des finances publiques, fondée sur une anticipation proactive de l'évolution des recettes. A cet égard, des crédits supplémentaires ont été ouverts pour atténuer les effets négatifs de la conjoncture défavorable et déployer progressivement les mesures prévues dans le cadre de la loi-cadre relative à la protection sociale. À cet égard, la DTFE a assuré un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire, conformément à l'objectif fixé dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2024-2026. Ce suivi étroit, assuré de manière continue, a contribué à optimiser les décisions d'ajustement et à maintenir l'effort de réforme.

En effet, l'année 2024 a été marquée par des mesures de réformes fiscales ambitieuses, avec des avancées notables en matière d'élargissement de l'assiette et de modernisation des modalités de recouvrement, notamment à travers l'instauration de nouvelles obligations déclaratives de retenue à la source et le réaménagement de certains régimes d'imposition. La réforme de la TVA a également joué un rôle central, tant par sa portée que par ses effets sur le rendement de l'impôt.

En parallèle, la rationalisation des dépenses fiscales s'est poursuivie à un rythme soutenu, avec une réduction significative du nombre de mesures dérogatoires, conformément aux objectifs d'efficacité et d'équité fiscale.

Dans un contexte marqué par des incertitudes persistantes et des risques croissants, d'ordre budgétaire, économique et climatique, la politique budgétaire a accordé une attention particulière à la soutenabilité à moyen terme. L'ensemble des actions gouvernementales s'inscrit dans une démarche de consolidation budgétaire responsable, conciliant impératifs de résilience, exigences sociales, relance économique et ancrage macroéconomique solide.

C'est dans cette optique que le cadre budgétaire triennal a été établi pour la troisième année consécutive et a accompagné le projet de loi de finances 2025 traduisant les efforts continus de renforcement de la transparence et de la crédibilité de l'action budgétaire. Cette nouvelle édition du document de la Programmation Budgétaire Triennale Globale (PBT), préparée en étroite collaboration avec l'ensemble des directions concernées du MEF, a été enrichie par une section dédiée à l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les finances publiques. Cette avancée s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par le Maroc dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (RSF) conclue avec le FMI, et vise à intégrer de manière plus systématique les risques climatiques dans la planification budgétaire à moyen terme.

A travers cette PBT, le Gouvernement a conforté sa volonté à rétablir les marges budgétaires nécessaires à la poursuite des différents chantiers de développement, tout en assurant la soutenabilité à moyen terme des finances publiques. Dans cette perspective, le déficit budgétaire devrait être ramené à 3,5% du PIB en 2025, avant d'atteindre 3% en 2026 et 2027. Cette réduction du déficit devrait inscrire le taux d'endettement du Trésor dans une trajectoire baissière, le ramenant à 67% du PIB à l'horizon 2027.

INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES EN 2024

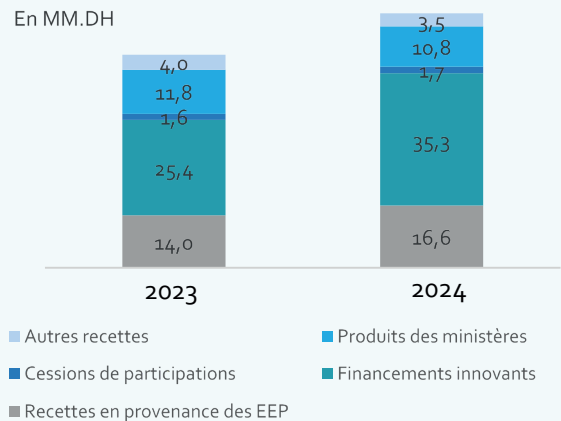
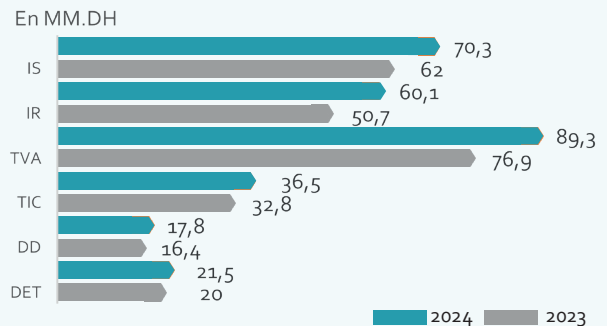


En 2024, le processus de consolidation des finances publiques s'est poursuivi, se traduisant par une réduction du déficit budgétaire à 3,8% du PIB, soit un niveau inférieur à celui prévu dans la loi de finances (4%) et en amélioration de 0,5 point de PIB comparativement à l'année 2023 (4,3%). Cette amélioration résulte principalement de la forte dynamique des recettes fiscales et non fiscales, dont la progression a dépassé celle des dépenses globales. Ce différentiel favorable a non seulement permis d'alléger le déficit, mais aussi de maintenir un niveau soutenu de dépenses d'investissement, en particulier dans les projets structurants. Par ailleurs, il a facilité la couverture des dépenses exceptionnelles engagées par l'État pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages et accompagner la relance de l'activité économique.

RECETTES

Les recettes fiscales ont affiché, globalement, une bonne performance, avec une hausse de 37,6 MM.DH (+14,3%) et un taux de réalisation de 110,8% et ce, en dépit du maintien de l'effort important de l'État en matière de remboursements. Ces derniers ont atteint 23,6 MM.DH, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, contre 13,2 MM.DH au titre de la prévision de la LF.

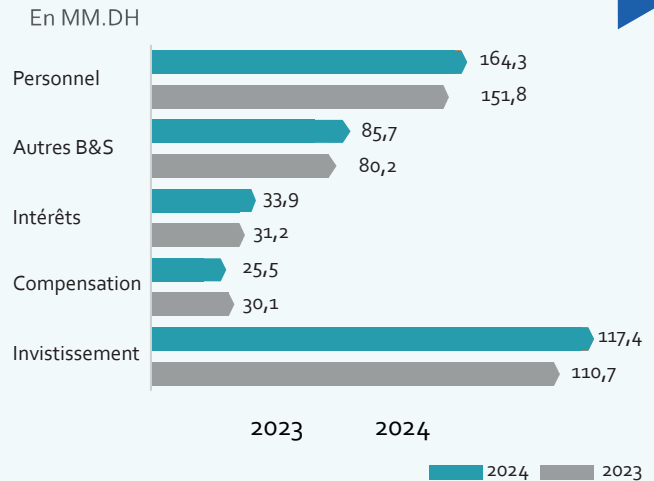
S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à près de 67,8 MM.DH, affichant un taux de réalisation de 104% par rapport aux prévisions de la LF. Les recettes en provenance des établissements et entreprises publics se sont situées à 16,6 MM.DH, dont 6 MM.DH versés par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie, 5,8 MM.DH par l'OCP, 2,9 MM.DH par Bank Al-Maghrib et 0,7 MM.DH par Maroc Télécom. Les « autres recettes » ont atteint 49,5 MM.DH, dont 35,3 MM.DH au titre des financements innovants et 10,8 MM.DH au titre des « produits divers » des ministères.



DEPENSES

Les dépenses ordinaires se sont situées à 309,7 MM.DH, soit une hausse de 16,4 MM.DH (+5,6%) par rapport à fin 2023 et avec un taux d'exécution de 100,9%.

Cette évolution recouvre, d'une part, une hausse des dépenses au titre des « biens et services » (+18,3 MM.DH ou +7,9%) et des intérêts de la dette (+2,7 MM.DH ou +8,6%) et, d'autre part, un repli des charges de la compensation (-4,6 MM.DH ou -15,3%) en comparaison à 2023. Par rapport aux prévisions de la LF, ces charges ont enregistré un taux de réalisation de 150,2%, en lien avec les aides accordées aux professionnels du secteur du transport et les subventions à l'importation du blé tendre et du sucre.



Pour leur part, les émissions au titre des dépenses d'investissement ont atteint 117,4 MM.DH, soit une progression de 6,6 MM.DH (ou +6%) par rapport à l'année 2023, et un taux de réalisation de 116,9% par rapport aux prévisions de la LF 2024.

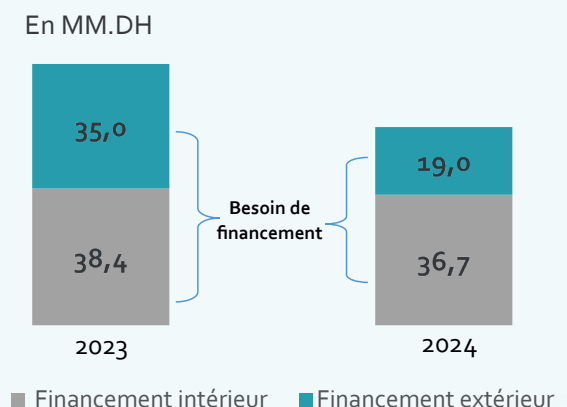
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde négatif de 6,4 MM.DH, contre un solde excédentaire de 16,4 MM.DH à fin 2023, résultant essentiellement d'un solde débiteur des comptes d'affectation spéciale (CAS) de -8,8 MM.DH et d'un solde créditeur des comptes de dépenses sur dotations de +2,9 MM.DH.

Il est à noter que les CAS « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale » et « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » ont enregistré des soldes débiteurs de -7,8 MM.DH et -5,3 MM.DH respectivement.

FINANCEMENT

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un besoin de financement net de près de 55,7 MM.DH, tenant compte d'une augmentation des opérations en instance de 5,2 MM.DH. A cet égard, les mobilisations nettes se sont élevées à 50,2 MM.DH sur le marché domestique et à 19 MM.DH au titre des emprunts nets extérieurs.



NET RALENTISSEMENT DE L'INFLATION EN 2024

Après le pic de +10,1% constaté en février 2023, l'inflation s'est inscrite dans une tendance baissière pour revenir à 0,7% en décembre 2024 contre +3,4% un an auparavant. En moyenne de l'année 2024, le taux d'inflation a sensiblement reculé à 0,9%, après 6,1% en 2023 et 6,6% en 2022.

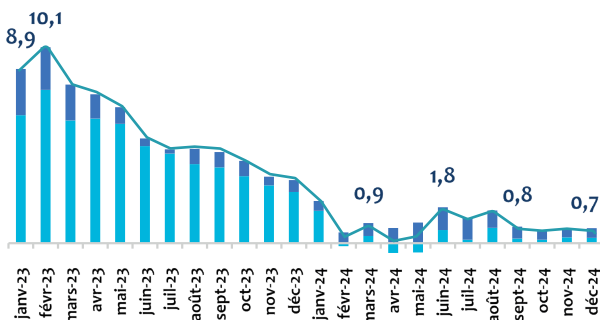
Cette évolution résulte, au niveau externe, de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et alimentaires et, au niveau interne, du resserrement monétaire initié par Bank Al-Maghrib en 2022, complété par les mesures budgétaires en faveur du pouvoir d'achat des ménages et du soutien à certains secteurs, ainsi que de l'amélioration de l'offre agricole, en particulier dans les filières maraichères et arboricoles.



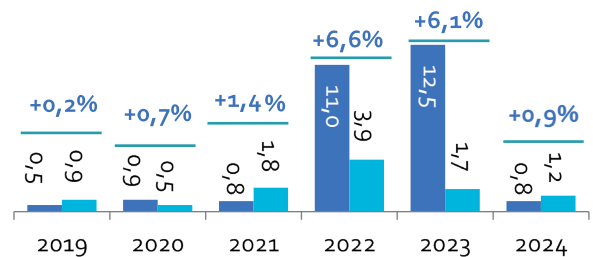
Par composante, la décélération de l'inflation en 2024 reflète principalement la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils (-2,9% après +18,8% en 2023) et le repli des prix des carburants et lubrifiants (-3,4% contre -4,1%), en lien avec la détente des cours pétroliers. De son côté, l'inflation sous-jacente a marqué un net ralentissement (+2,2% contre +5,6%), sous l'effet du recul de sa composante alimentaire. En revanche, les prix des produits réglementés se sont légèrement accélérés (+1,2% contre +0,8%), notamment sous l'effet de la décompensation partielle du gaz butane entrée en vigueur en mai 2024.

Taux d'inflation

Contribution de la composante alimentaire / Contribution de la composante non alimentaire / Inflation en GA – en %



Taux d'inflation - Alimentaire / non alimentaire - Moyenne annuelle-



Source : HCP, Elaboration : DTFE

ASSOULPISSEMENT MONÉTAIRE FAVORISANT UNE DÉTENTE DES CONDITIONS DE FINANCEMENT

Le retour de l'inflation à des niveaux conformes à l'objectif de stabilité des prix a permis à Bank Al-Maghrib d'engager une nouvelle phase d'assouplissement monétaire, en cohérence avec l'orientation accommodante observée à l'échelle mondiale. En effet, et après avoir maintenu son taux directeur inchangé à 3% depuis juin 2023, BAM a procédé, en juin 2024, à une baisse de 25 pbs – la première depuis mars 2020 –, le ramenant à 2,75%, avant de marquer une pause en septembre. Fort de l'ancrage plus marqué des anticipations d'inflation, BAM a procédé à une nouvelle baisse de 25 pbs en décembre, ramenant son taux directeur à 2,50%.

Cette détente monétaire s'est partiellement transmise aux taux débiteurs : après une hausse modérée de +7 pbs au S1-24, ceux-ci ont marqué une détente de -22 pbs au T3-24 puis de -13 pbs au T4-24 pour revenir à 5,08%. En moyenne annuelle, ils demeurent toutefois légèrement supérieurs à leur niveau de 2023 (5,28% contre 5,25%). Dans ces conditions, le volume des crédits bancaires au secteur non financier a progressé de +4,8% contre +4,3% un an auparavant, soutenu essentiellement par l'accélération des crédits à l'équipement de +18% contre +13%, en lien avec la consolidation de la dynamique de l'investissement.

ETUDES MACROECONOMIQUES REALISÉES EN 2024 : PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

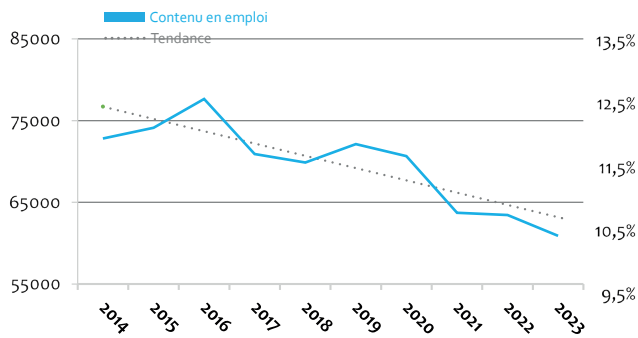
CONTENU EN EMPLOI DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'analyse du degré de l'enrichissement de la croissance économique en emploi revêt une importance stratégique pour les décideurs, car elle permet d'évaluer l'efficacité des politiques économiques, non seulement en termes de stimulation de l'activité économique, mais aussi à travers leur impact social sur la création d'emploi, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté.

Au Maroc, malgré les avancées économiques et sociales significatives qui ont marqué les deux dernières décennies, la croissance économique s'est avérée insuffisamment intensive en main-d'œuvre. En effet, le contenu en emploi de la croissance a suivi une tendance baissière, passant d'environ 78000 emplois créés par point de croissance en 2016 à un peu plus de 60000 emplois en 2023. Cette évolution traduit un appauvrissement progressif en emploi de la croissance, particulièrement accentué après la crise sanitaire.

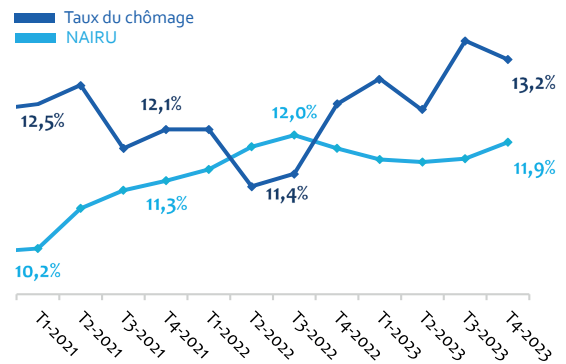
Parallèlement, le chômage structurel a connu une évolution à la hausse, passant de 10,2% au premier trimestre 2021 à 11,9% au quatrième trimestre 2023, ce qui révèle un durcissement des contraintes structurelles pesant sur le marché du travail.

Figure 1 : Evolution du contenu en emploi sur la période 2014-2023 relative à chaque point de croissance



Source : calcul DTFE

Figure 2 : Taux de chômage et NAIRU*-En %-



Source : Calcul DTFE, FMI, BAM

Cette tendance démontre que les efforts de relance n'ont pas eu un impact suffisant sur le marché du travail, en raison de plusieurs facteurs : la prédominance des secteurs à faible intensité de main-d'œuvre, l'importance du secteur informel, la faible qualification de la main-d'œuvre, la pression démographique croissante et les distorsions dans la réallocation de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, cette situation a été accentuée par une diminution progressive de l'employabilité dans le secteur agricole, compte tenu de la récurrence des années de sécheresse et du stress hydrique.

La dynamique du contenu en emploi de la croissance souligne l'urgence d'accélérer le déploiement des réformes structurelles.

*Non-accelerating Inflation Rate of Unemployment (taux de chômage qui permet de maintenir une inflation stable)

À cet effet, les actions prioritaires devraient porter sur :

- le renforcement de l'attractivité économique à travers la poursuite de l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment en simplifiant les procédures administratives;
- le soutien aux PME et TPE, notamment en facilitant l'accès au financement, en simplifiant les démarches administratives et en assurant un accès plus large aux marchés publics, tant au niveau central que régional;
- l'accélération de la transition verte, en profitant des opportunités des chaînes de valeurs de l'industrie verte pour stimuler la création d'emplois dans des secteurs à forte valeur ajoutée et à capacité élevée d'intégration technologique, tout en soutenant les objectifs de développement durable;
- la mise en place d'un système statistique national solide, capable d'aider à la prise de décision plus convenable à la réalité économique, sociale et démographique.

IMPACT DE LA RÉGULARISATION FISCALE SPONTANÉE 2024

La régularisation fiscale de l'exercice 2024 au titre des avoirs liquides non déclarés détenus par les personnes physiques visait à encourager la conformité fiscale et intégrer l'économie informelle et, par conséquent, résorber le cash en circulation. Il s'agit de la 4^{ème} opération au cours des dix dernières années après celles de 2014, 2018 et 2020.

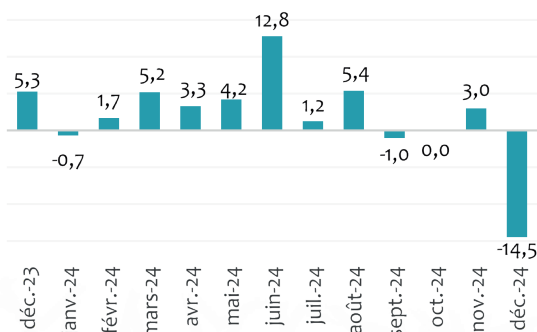
Instaurée par la LF 2024, cette régularisation s'applique aux personnes physiques au titre de leurs profits et revenus imposables au Maroc, n'ayant pas été déclarés avant le 1^{er} janvier 2024 à savoir les avoirs liquides déposés dans des comptes bancaires ou détenus en monnaie fiduciaire sous forme de billets de banque et les acquisitions de biens meubles ou immeubles et aux souscripteurs d'opérations d'avances en comptes courants d'associés et des prêts aux tiers.

A fin décembre 2024, le montant total déclaré s'élève à 125 MM.DH, dont 77 MM.DH au titre des déclarations auprès des banques et 48 MM.DH directement déclarés auprès de la DGI. Par ailleurs et au titre de la déclaration des biens et avoirs à l'étranger constitués en infraction à la réglementation des changes, un montant de 2 MM.DH a été déclaré auprès de l'Office des Changes par les personnes physiques et morales résidentes au Maroc.

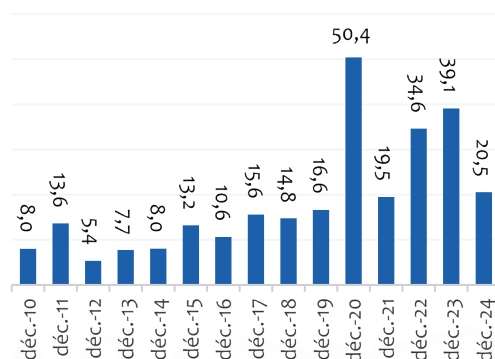
Les retombées de cette opération de régularisation spontanée se présentent comme suit :

- réduction de la circulation fiduciaire (CF) : sensible reflux de -14,5 MM.DH ou -3,4% de la CF durant le seul mois de décembre contre +5,3 MM.DH ou +1,4% au même mois un an auparavant, suggérant une forte adhésion au cours de ce mois. Sur l'ensemble de l'année 2024, la hausse du cash en circulation s'est ainsi limitée à +20 MM.DH ou +5,2% contre +39 MM.DH ou +11% en 2023.

Circulation fiduciaire en glissement mensuel - MM.DH -



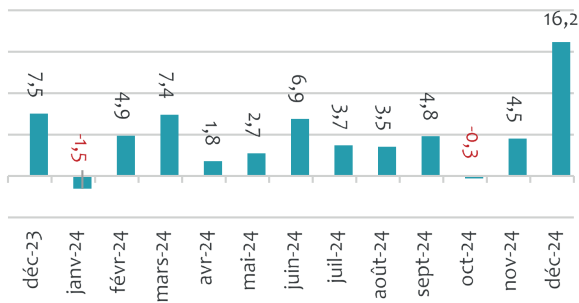
Circulation fiduciaire-Flux annuels -MM.DH-



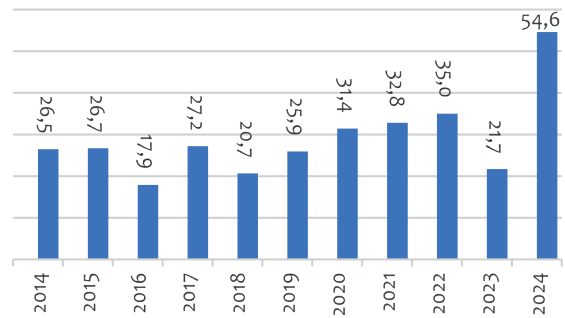
Source : BAM, Compilation DTFE

- amélioration de la liquidité bancaire : le déficit de liquidité s'est allégé de -2,9 MM.DH en décembre 2024 par rapport au mois précédent pour s'établir à 135,9 MM.DH en moyenne, induisant un ajustement à la baisse des injections de liquidité de BAM sur le marché monétaire (-0,7 MM.DH) ;
- renforcement des dépôts bancaires : hausse record des dépôts à vue des particuliers de +16,2 MM.DH ou +2,5% au cours du seul mois de décembre 2024 contre +7,5 MM.DH ou +1,2% au même mois un an auparavant, portant leur progression annuelle à un plus haut niveau de +54,6 MM.DH ou +8,8% contre +21,7 MM.DH ou +3,6%.

Dépôts à vue bancaires des particuliers en glissement mensuel -MM.DH -



Dépôts à vue bancaires des particuliers - Flux annuels MM.DH -



Source : BAM, Élaboration : DTFE

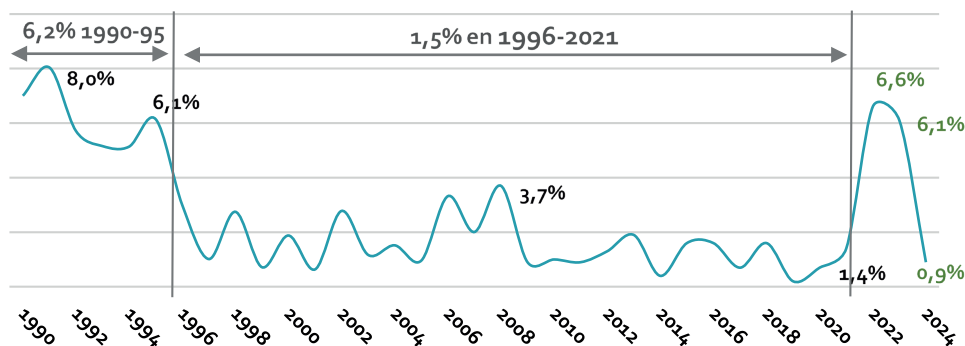
- renforcement des marges budgétaires : les recettes exceptionnelles au titre de l'IR issues de cette opération ont atteint un montant de 6,4 MM.DH, répartis à hauteur de 2,6 MM.DH en 2024 et 3,8 MM.DH en janvier 2025 ;
- consolidation de la confiance des contribuables dans l'administration fiscale (Anonymat des déclarants, régularisation fiscale moyennant une contribution de 5%).

A moyen terme, les effets additionnels escomptés s'articulent autour de : (i) la consécration du principe de la conformité fiscale des agents économiques ; (ii) le maintien des avoirs liquides dans le circuit bancaire et (iii) l'amélioration de la mobilisation du potentiel fiscal.

DÉTERMINANTS DE L'INFLATION AU MAROC

L'économie marocaine s'est caractérisée par une inflation stable se situant à +1,5% en moyenne sur la période 1996-2021 contre +6,2% entre 1990 et 1995. Cette modération des prix a été favorisée par plusieurs facteurs dont la stabilité macroéconomique et monétaire, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, la diversification des importations et le soutien des prix de certains produits de base.

Evolution de l'inflation - entre 1990 et 2024



Accélération des pressions inflationnistes depuis 2021

À partir du S2-21, l'inflation s'est inscrite dans une tendance haussière portée par la succession d'une série de chocs exogènes majeurs. En effet, la flambée des prix des matières premières, l'envolée des coûts du transport international, les répercussions du conflit russo-ukrainien ont provoqué une transmission directe et rapide de l'inflation d'origine externe aux prix domestiques.

Parallèlement, le Maroc a subi des chocs d'offre internes, principalement liés à la sécheresse qui a frappé le pays entre 2019 et 2023. La baisse sévère de la production agricole, combinée à la réduction des disponibilités hydriques, ont provoqué une pression exceptionnelle sur les prix des produits alimentaires. Cette inflation alimentaire a été accentuée par des distorsions structurelles persistantes, notamment la multiplication des intermédiaires, le manque de traçabilité des produits et l'absence d'un cadre global de régulation des circuits de distribution.

L'estimation économétrique des déterminants de l'inflation entre le T1-08 et le T4-23 révèle les éléments suivants : (i) un effet limité de la demande interne sur l'évolution de l'inflation ; (ii) un rôle accru des facteurs externes dans la dynamique de l'inflation avec une rapide transmission de l'inflation importée aux produits locaux au vu de la dépendance à l'importation de l'énergie et (iii) un ajustement des anticipations d'inflation suite à l'effet des décisions de politique monétaire.

Dans ce contexte et afin de soutenir la résilience face aux chocs exogènes, les actions suivantes peuvent être envisagées :

- accélérer la transition énergétique afin de réduire la dépendance aux marchés mondiaux des hydrocarbures;
- améliorer la résilience du secteur agricole, à travers le renforcement de la modernisation des infrastructures d'irrigation et du soutien à la recherche-développement ;
- réformer et structurer les circuits de distribution agricoles, en améliorant la transparence des prix, la coordination entre les parties prenantes, et la régulation des pratiques commerciales.

TENDANCES ET DÉTERMINANTS DE LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE ACTIVE

Malgré les efforts considérables déployés pour maîtriser les défis auxquels les femmes sont confrontés en matière d'accès au marché de travail, le taux d'activité des femmes au Maroc (19,1% en 2024) a connu, au fil des dernières décennies, un déclin structurel, le plaçant parmi les plus faibles au niveau mondial.

A cet égard, et afin de mieux appréhender l'évolution du taux d'activité des femmes au Maroc ainsi que les facteurs entravant la participation féminine au marché du travail, il a été procédé à l'analyse des données émanant de l'enquête du Baromètre Arabe au titre de l'année 2022, portant sur un large éventail de questions socio-politiques, économiques et culturelles au niveau de 12 pays de la région MENA, dont le Maroc et ce, à l'aide d'un modèle de régression "logit" ayant comme variable dépendante, la variable binaire représentant la participation (ou non) des femmes au marché du travail.

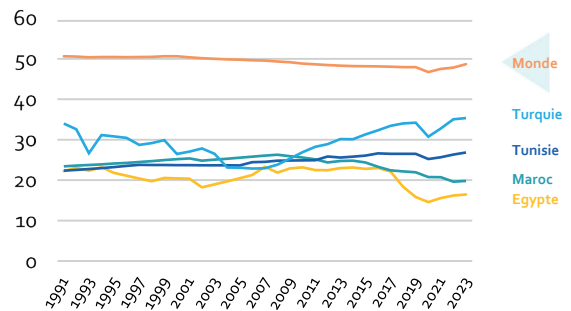
Les variables explicatives comprennent l'âge, le niveau d'éducation, le statut matrimonial, le milieu de résidence, la présence ou l'absence des enfants à charge, ainsi que le nombre des adultes qui travaillent au sein du même ménage.

Globalement, les résultats de ce modèle font ressortir que le mariage et les enfants à charge impactent négativement la probabilité d'intégrer le marché du travail pour les femmes. En effet, être mariée réduit la probabilité de participer au marché du travail de 0,17 points par rapport à une femme célibataire, alors qu'avoir un enfant la réduit d'environ 0,12 points par rapport à une femme sans enfants.

Le niveau d'éducation élevé et la présence, au sein du même ménage, d'un adulte qui travaille augmentent la probabilité de participation de la femme au marché du travail. Au fur et à mesure de l'augmentation du niveau d'éducation, la probabilité de cette participation augmente significativement (de 0,45 points pour le niveau Master) par rapport à une femme sans niveau d'éducation formelle, alors qu'avoir un adulte occupé au sein du ménage l'augmente de 0,29 points par rapport au cas inverse. En revanche, l'âge et le milieu de résidence ne semblent pas influencer de manière significative la participation féminine au marché du travail.

Pour libérer le potentiel des femmes, il est essentiel de mettre en place des politiques publiques qui favorisent l'inclusion économique des femmes, en améliorant leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et en valorisant leur travail dans l'économie formelle.

Evolution du taux d'activité des femmes (+15) dans quelques pays



L'impact sur la probabilité de participer au marché du travail *

Par rapport à une femme rurale	Urbaine	+ 5 pp
	Mariée	- 17 pp
Par rapport à une femme célibataire	Divorcée	+ 29 pp
	Primaire	+17 pp
Par rapport à une femme sans niveau d'éducation	Secondaire	+26 pp
	Master	+ 45 pp
	un enfant ou plus	- 12 pp
Par rapport à une femme sans enfants	Un adulte	+ 29 pp
	Deux	+ 15 pp
	Quatre ou plus	+12 pp

*L'échantillon de cette enquête au niveau du Maroc s'élève à 2.404 personnes, dont 1.196 femmes.

IMAGE DU MAROC DANS LES ÉVALUATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Les principaux indicateurs examinés ont fait apparaître un renforcement tangible de la compétitivité économique du Maroc, à travers des mesures concrètes et transverses qui offrent aux investisseurs nationaux et internationaux le cadre juridique et l'environnement propices aux affaires.

Néanmoins, et malgré les avancées notables réalisées dans les domaines économiques et financiers, les performances du Royaume restent modestes sur les volets de la gouvernance, de l'inclusion et de la durabilité ainsi qu'en matière de développement des produits financiers numériques.

A cet égard, afin de renforcer la position du Maroc sur la scène internationale et de progresser vers les objectifs de développement durable, cinq axes prioritaires ont été identifiés :

Amélioration du climat des affaires

Assurer la mise en œuvre effective des réformes engagées, grâce à des mécanismes de suivi rigoureux à l'échelle territoriale

Innovation et digitalisation

Renforcer les politiques publiques pour tirer pleinement profit des opportunités offertes dans ces domaines, attirer davantage d'investissements et stimuler le capital-risque



Régime foncier

Moderniser le cadre existant en clarifiant les statuts juridiques et en accélérant la numérisation du cadastre

Partenariats public-privé

Promouvoir ces mécanismes comme leviers innovants de financement du développement durable, notamment dans les infrastructures, l'éducation, la santé et l'énergie

Lutte contre la corruption

Améliorer les dispositifs dans les secteurs public et privé par le renforcement des organes de contrôle, l'accroissement de la transparence administrative et la mise en place de canaux efficaces de dénonciation

COMPÉTITIVITÉ DU MAROC À L'INTERNATIONAL AU TITRE DE L'ANNEE 2024

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Le Maroc a affiché une progression notable dans l'indice de liberté économique de l'Institut Fraser avec une hausse de 7 places au 90^{ème} rang sur 165 pays, malgré un contexte international caractérisé par la montée des pratiques protectionnistes.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Maroc s'est hissé au 69^{ème} rang mondial au niveau de l'indice de développement durable, avec un taux de réalisation des ODD de 70,9%, après un recul de 20 places entre 2020 et 2022 (du 69^{ème} au 84^{ème} rang sur 167 pays), impacté par le choc de la covid-19.

ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR FINANCIER

Grâce au processus de développement de ses infrastructures financières, le Maroc se place parmi les leaders africains en matière d'attractivité de son système financier, en figurant dans le top 10 de l'indice « Africa Financial Markets Index ». Pour sa part, Casablanca Finance City a pu maintenir son statut de premier centre africain et 4^{ème} dans la région MENA.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET INNOVATION

Des progrès globaux ont été accomplis en matière de transition numérique et de l'innovation à travers des chantiers structurants qui ont permis d'améliorer le classement du Royaume de 11 places au niveau de l'indice onusien de développement de l'e-gouvernement (90^{ème} sur 193 pays) et de 4 places au niveau de l'indice mondial de l'innovation de l'OMPI (66^{ème} sur 133 pays).

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Royaume affiche la 22^{ème} meilleure performance sur les 50 économies étudiées et figure au Top 3 africain, après la République de Maurice et le Rwanda dans la première édition du rapport annuel « Business Ready » de la Banque mondiale, se substituant au rapport « Doing Business », consolidant ainsi sa réputation de destination favorable à l'investissement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Maroc affiche une amélioration de ses résultats en matière de lutte contre le blanchiment d'argent comme en témoigne la baisse de son classement de 8 rangs au niveau de l'indice des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (95^{ème} sur 141 pays). En revanche, des efforts restent à fournir en matière de lutte contre la corruption, un domaine où le Maroc continue de reculer pour la 6^{ème} année consécutive (87^{ème}), selon l'Indice de perception de la corruption.



FINANCEMENT DES BESOINS DU TRESOR ET GESTION DE LA DETTE

FINANCEMENT DES BESOINS DU TRÉSOR

En 2024, le contexte économique a été marqué par l'apaisement des tensions inflationnistes et l'assouplissement progressif des orientations monétaires tant au niveau international que national. En effet, la Fed a réduit son taux à trois reprises et la BCE à quatre reprises cumulant des baisses respectives de 100 pb et 135 pb, et BAM a opéré deux baisses successives de son taux directeur de 25 pb chacune en juin et décembre 2024. Cette évolution a été accompagnée d'une réduction du déficit budgétaire qui est passé de 4,3% en 2023 à 3,8% en 2024, couplé à un besoin de financement maîtrisé après une année 2023 marquée par un contexte perturbé et des besoins de financement importants ; ce qui a créé des conditions de financement plus favorables.

Dans cet environnement, la DTFE a continué à adopter une stratégie de financement résolument orientée vers le marché domestique et fondée sur :

- le maintien d'une présence régulière sur le marché des valeurs du Trésor pour couvrir les besoins de financement du Trésor tenant compte des conditions du marché;
- le recours régulier aux opérations de gestion active de la dette intérieure pour lisser le profil des remboursements de la dette du Trésor et partant réduire le risque de refinancement ;
- le recours, de manière quotidienne, aux opérations de placement des excédents du CCT afin d'optimiser les disponibilités du solde du CCT en réinjectant dans le marché monétaire les disponibilités constituées pour une gestion préventive du risque de refinancement ;
- le maintien d'une veille sur le marché financier international afin de suivre les conditions financières offertes et de saisir les fenêtres possibles de sortie sur ce marché.

C'est ainsi qu'au terme de l'année 2024, le besoin brut de financement du Trésor a atteint près de 212 MM.DHS financé à hauteur de 171,7 MM.DHS ou 81% par des ressources domestiques et 40,4 MM.DHS ou 19% par des ressources externes.

AU NIVEAU DU MARCHÉ DOMESTIQUE : PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DU TRÉSOR

Le marché des valeurs du Trésor a été caractérisé par une certaine normalisation de la demande en 2024, avec un fort intérêt des investisseurs pour les maturités moyennes et longues et une détente généralisée des taux. Ainsi et sur une demande des investisseurs qui a atteint près de 366,5 MM.DHS en 2024, une part de 59,5% ou 218,0 MM.DHS a concerné les maturités supérieures ou égales à 5 ans et 40,5% ou 148,5 MM.DHS a porté sur les maturités inférieures ou égales à 2 ans.

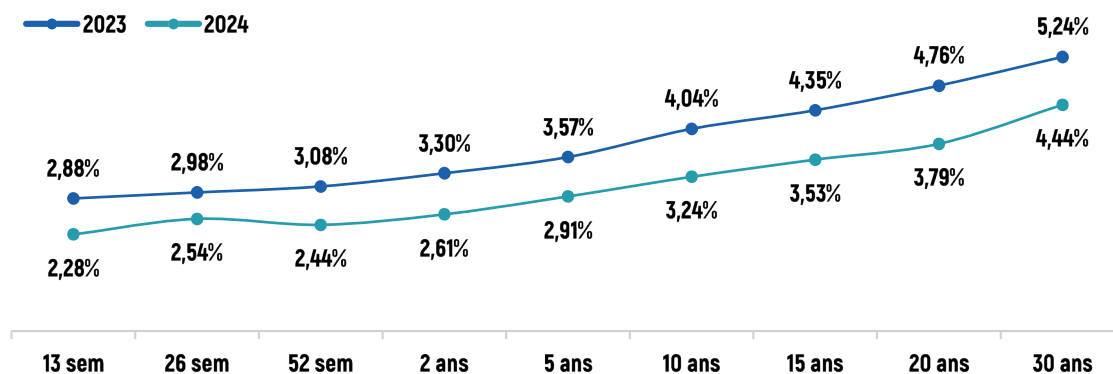
De leur côté, les taux demandés par les investisseurs ont suivi une tendance baissière qui a atteint en moyenne 66,9 pb (toutes maturités confondues) avec, toutefois, une détente plus marquée des taux des maturités supérieures ou égales à 5 ans dont la baisse moyenne a avoisiné 77,1 pb entre fin 2023 et fin 2024 contre uniquement 54,2 pb pour les taux des maturités inférieures ou égales à 2 ans.

Face à cette demande, les levées du Trésor se sont établies à 171,7 MM.DHS en 2024. Ce volume a été levé principalement lors des séances d'adjudications totalisant un montant de 128 MM.DHS (74,6%), alors que 43,6 MM.DHS (25,4%) a été souscrit via des opérations d'échange.

En lien avec l'évolution des taux exigés par les investisseurs, les taux retenus par le Trésor se sont inscrits dans une tendance baissière. Cette dynamique, amorcée dès le mois de janvier, s'est poursuivie sans interruption jusqu'au mois de mai avec une baisse cumulée de 22,0 pb par rapport à fin décembre 2023. Une légère inflexion haussière a, toutefois, été observée au cours mois de juin. Néanmoins, le trend baissier s'est rapidement réaffirmé, suite à la réduction de 25 pb du taux directeur opéré par BAM le 27 juin 2024, ce qui s'est traduit par une contraction supplémentaire cumulée de près de 50,1 pb en moyenne toutes maturités confondues, au second semestre de 2024.

Au total, les taux retenus par le Trésor ont enregistré une baisse moyenne de près 71,3 pb par rapport à fin décembre 2023. Par segment de maturité, les BDT de maturités supérieures ou égales à 5 ans ont connu une baisse importante de 81,0 pb en moyenne, tandis que les BDT de maturités inférieures ou égales à 2 ans ont enregistré une baisse moyenne de près de 59,1 pb.

Évolution annuelle des taux de rendement des BDT - Derniers TMP retenus –



AU NIVEAU DES PARTENAIRES BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX : APPUIS DÉTERMINANTS AU FINANCEMENT DU TRÉSOR

Concernant les mobilisations réalisées auprès des créanciers bilatéraux, celles-ci se sont établies à 9,1 MM.DHS, contre 4,0 MM.DH en 2023, enregistrant ainsi une hausse de 5,1 MM.DHS. Ces tirages ont été principalement effectués auprès de l'Allemagne (4,0 MM.DHS) et de la France (2,8 MM.DHS).

La part mobilisée auprès des créanciers multilatéraux a atteint 31,3 MM.DH en 2024, contre 15,5 MM.DH en 2023, représentant 77,5% du total des tirages, soit une hausse de 15,8 MM.DH. Ces tirages ont été réalisés principalement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (16,5 MM.DH), du Fonds Monétaire International au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (7,4 MM.DH), du Fonds Monétaire Arabe (3,4 MM.DH) et de la Banque Africaine de Développement (1,4 MM.DH).



Un profil de dette favorable sous le signe de la maîtrise des coûts et des risques

Le coût moyen de la dette du Trésor s'est élevé à 3,96% en 2024, enregistrant une hausse de 64 pb par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse du coût moyen aussi bien de la dette intérieure et de la dette extérieure de près de 66 pb et 52 pb respectivement. Ces hausses traduisent l'impact des politiques monétaires restrictives menées aussi bien par BAM que par la FED et la BCE, entre 2022 et 2024, pour contrer les pressions inflationnistes.

La durée de vie moyenne s'est établie à 8 ans et 2 mois à fin 2024, soit le plus haut niveau historique observé, contre 7 ans et 3 mois à fin 2023. Cette hausse est due principalement à la hausse de la durée de vie moyenne de la dette intérieure de 1 an et 3 mois pour s'établir à 7 ans et 11 mois contre une stabilité de celle de la dette extérieure s'établissant à 9 ans. Cette évolution s'explique principalement par les conditions de financement favorables ayant prévalu sur le marché domestique et qui ont permis à la DTFE de reconstituer des marges et de réduire l'exposition du portefeuille de la dette du Trésor au risque de refinancement tout en maîtrisant le coût de financement.

Le risque de taux d'intérêt est apprécié à travers la part de la dette nécessitant un refixing (refixation du taux d'intérêt) plus la part de la dette à taux variables. Ainsi, la dette du Trésor nécessitant une refixation de son taux d'intérêt s'est établie à près de 224,8 MM.DHS en 2024, soit 20,8% de l'encours de la dette du Trésor, enregistrant ainsi une baisse de 1,0% par rapport à fin 2023. Pour ce qui est de la part de la dette à taux d'intérêts variables dans le portefeuille de la dette du Trésor, elle s'est élevée à 10,5% contre 11,4% enregistrée à fin 2023, soit une baisse de 0,9%. Ainsi, la dette du Trésor reste principalement à taux fixe, ce qui est de nature à limiter l'exposition du portefeuille de la dette au risque de taux et contribue à la maîtrise de son coût moyen.

Le risque de change est appréhendé par le biais de la part de la dette du Trésor libellée en devises et de la composition en devise du portefeuille de la dette extérieure. Ainsi, au terme de l'année 2024, la part de la dette libellée en devises ne représente que 26,2% du portefeuille de la dette du Trésor et le portefeuille de la dette extérieure du Trésor est composée de 58,1% de dette libellée en euro, 33,7% en dollar US et 8,2% en d'autres devises. Cette structure demeure proche du panier actuel de cotation du dirham, permettant ainsi d'atténuer l'exposition du portefeuille de la dette au risque de change.

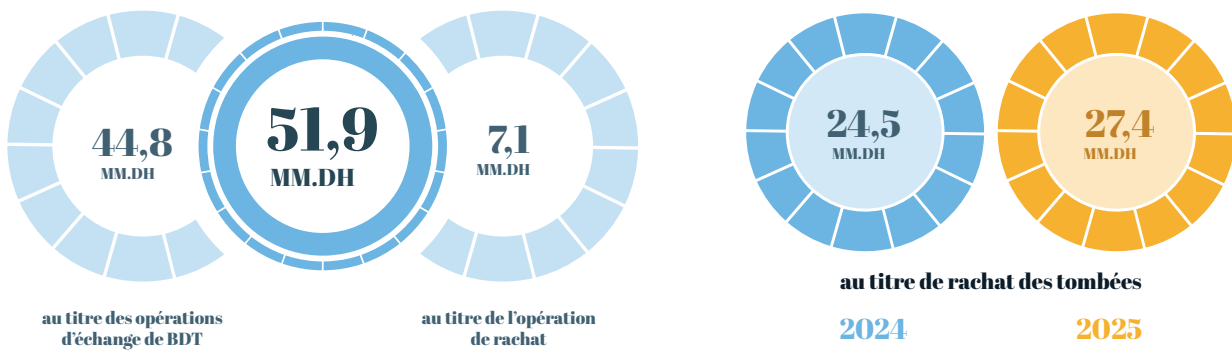
GESTION ACTIVE DE LA DETTE DU TRÉSOR

GESTION ACTIVE DE LA DETTE INTÉRIEURE

L'intérêt visible des investisseurs pour les maturités moyennes et longues dans un contexte marqué par le reflux des tensions inflationnistes et l'amélioration des perspectives économiques a favorisé le recours de la DTFE aux opérations de gestion active de la dette intérieure avec 9 opérations réalisées en 2024 dont 8 opérations d'échange de BDT et une seule opération de rachat de BDT.

Le montant total traité s'est établi à 51,9 milliards DH, réparti comme suit :

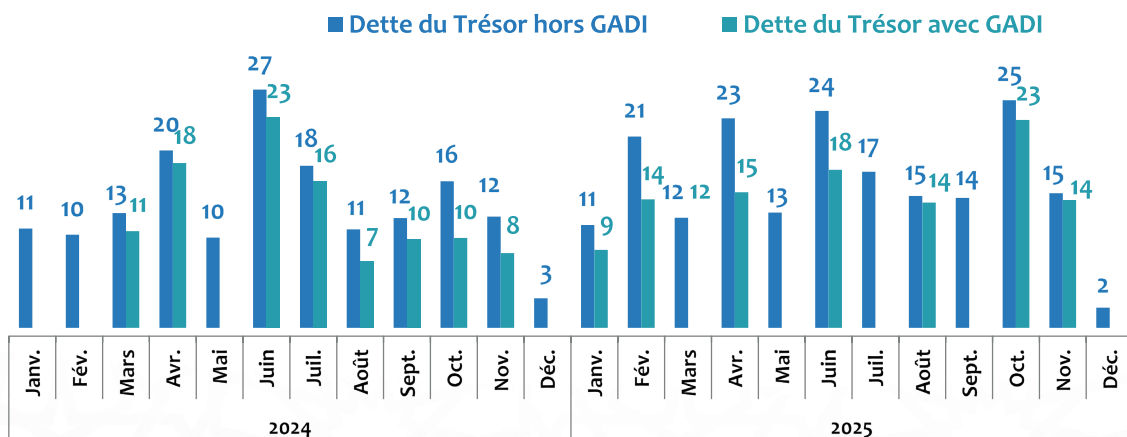
Par année d'échéance, le montant traité au titre de l'année 2024 a été réparti comme suit :



Les opérations de gestion active de la dette intérieure ont permis d'atténuer le risque de refinancement à travers la réduction des tombées de la dette du Trésor des mois concernés par lesdites opérations de près de 3,1 MM.DH en moyenne par mois en 2024 et de près de 3,9 MM.DH en moyenne par mois en 2025. De plus, l'opération de rachat réalisé en fin d'année a permis la réduction du ratio d'endettement de près de 0,5 point du PIB.

En plus de ces résultats quantitatifs, les opérations de gestion active de la dette intérieure ont également eu un impact qualitatif sur la gestion de la dette en permettant au Trésor de lisser ses besoins de trésorerie sur toute l'année et de mieux gérer sa politique d'émission.

Impact des opérations de GADI sur le service de la dette du Trésor - en MM.DH -



GESTION ACTIVE DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Au cours de l'année 2024, les opérations de gestion active ont porté sur la poursuite des actions relatives aux programmes de conversion de dettes en investissements publics :

- 120 000 DH dans le cadre du dernier accord de conversion de dettes en investissements publics conclu avec l'Italie. Ce montant a été dédié au financement des projets de préservation du patrimoine culturel à travers la restauration et l'aménagement des sites archéologiques de Volubilis, Chellah et Lixus. Le cumul des montants convertis au titre du programme de conversion conclu avec l'Italie a atteint 90% de l'enveloppe (15 millions d'euros) dédiée à ce programme;
- 50,1 M DH dans le cadre du programme de conversion de dettes en investissements publics conclu avec l'Espagne. Ce montant a été affecté au financement d'un projet d'efficacité énergétique en éclairage publique dans la ville de Fès, dont la convention de financement a été signée le mois de Mai 2024. Par ailleurs, une demande d'utilisation du reliquat dudit projet (1,6 million) a été exprimée par la commune de Fès, pour la réalisation de prestations complémentaires similaires conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Économie et des Finances et ladite Commune;
- 114,7 M DH Dans le cadre du même programme de conversion de dettes en investissements publics conclu avec l'Espagne. Ce montant a été affecté au financement du projet de construction et d'équipement d'une cité universitaire à Ouarzazate.

Il importe de rappeler que dans le cadre de la gestion active de la dette extérieure, le Trésor recourt à divers instruments financiers, notamment les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et ce, selon ses besoins en matière de couverture de risques.

GESTION ACTIVE DE LA TRESORERIE PUBLIQUE

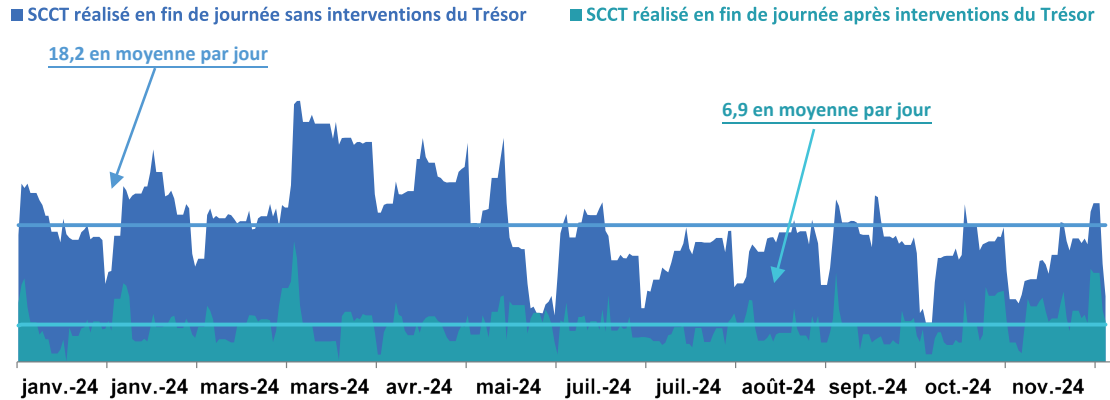
Depuis 2010, la DTFE recourt aux placements des disponibilités du CCT sur le marché monétaire dans l'objectif d'optimiser la gestion des deniers publics en s'assurant que l'Etat dispose à tout moment et en toutes circonstances des fonds suffisants pour honorer ses engagements financiers et en évitant d'avoir un solde débiteur en fin de journée. Ces placements permettent également au Trésor de mieux piloter sa politique de financement, de fructifier les excédents de trésorerie et de réinjecter les liquidités sur le marché monétaire. Ainsi et au titre de l'année 2024, la DTFE a procédé au placement d'un volume cumulé de près 1 451,9 MM.DH auprès des banques.

La rémunération moyenne obtenue par la DTFE au titre des opérations de placement s'est établi à 2,84%. Pour les opérations de prise en pension, cette rémunération a été de 2,833%. Comparé à l'indice MONIA publié par BAM (2,815%), ce taux a enregistré une performance de près de +1,7 pb. Concernant les opérations de dépôts à blanc, le taux moyen des placements a atteint 2,907%, soit une performance de près de +1,9 pb par rapport au taux de référence interbancaire publié par BAM (2,888%).

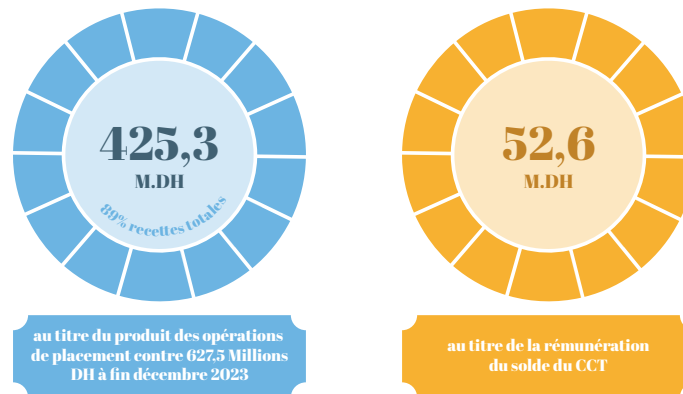
En outre, la DTFE a réalisé une seule opération d'emprunt interbancaire pour un montant de 2,5 MM.DH en 2024, assortie d'un taux moyen de 3,00%. Le recours à cette opération a été effectué pour faire face à un besoin de trésorerie ponctuel prévu au début de la journée concernée suite à une augmentation imprévue des dépenses.

Grâce au recours quotidien aux opérations de placement sur le marché monétaire, la DTFE a pu réduire le niveau du solde du CCT de près de 18,2 MM.DH en moyenne par jour en 2024 s'établissant à 6,9 MM. DH en moyenne quotidienne contre 25,1 MM.DH hors opérations de trésorerie.

Impact de la GATP sur le solde du compte courant du Trésor



Produit net dégagé par la gestion active de la trésorerie publique



Tenant compte des intérêts versés au titre des opérations d'emprunt interbancaire réalisées sur le marché interbancaire qui ont atteint près 0,2 million DH, les intérêts nets perçus se sont établis à 477,7 M.DH à fin décembre 2024.

NOTATION SOUVERAINE

Dans le cadre de la revue semi-annuelle de la notation du Maroc, des réunions ont été organisées au profit des analystes de S&P Global Ratings du 6 au 7 mars 2024. À l'issue de ces consultations, S&P a révisé de « Stable » à « Positive » la perspective de la note « BB+ » de la dette à long terme en devises.

Selon l'agence, la perspective positive reflète ses attentes selon lesquelles le Maroc s'appuiera sur son récent bilan de mise en œuvre des réformes socio-économiques et budgétaires, ouvrant ainsi la voie à une croissance inclusive et une réduction des déficits budgétaires.

Dans son rapport d'évaluation, S&P Global Ratings souligne que le Maroc a fait preuve de résilience face aux multiples chocs survenus au cours des cinq dernières années tout en maintenant son accès au financement intérieur et extérieur.

Pour les consultations effectuées le 19 septembre 2024 dans le cadre de la 2^{ème} revue semi-annuelle, S&P a confirmé, dans son rapport publié le 30 septembre, le maintien de la note du Maroc pour sa dette à long terme en devises et en monnaie locale à «BB+» avec la perspective Positive.

Cette perspective s'est concrétisée en septembre 2025 par l'amélioration de la notation à BBB-, repositionnant ainsi le Maroc au niveau Investment Grade, statut qu'il avait perdu à la suite de la crise de la Covid-19.



**MOBILISATION DES FINANCEMENTS
EXTÉRIEURS & RENFORCEMENT
DE LA COOPERATION ECONOMIQUE**

Au titre de l'exercice 2024, la mobilisation des financements extérieurs a maintenu une dynamique soutenue en dépit d'un contexte international marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques. Grâce à une coordination efficace avec les partenaires financiers, la Direction du Trésor et des Financements Extérieurs a pu sécuriser un volume global d'environ 56,5 MM.DH de financements extérieurs, destinés à soutenir les priorités stratégiques du Royaume en matière de développement économique, social et environnemental.

La répartition de ces financements met en évidence une prédominance des contributions multilatérales et régionales, qui s'élèvent à 31,5 MM.DH, traduisant la solidité des partenariats avec les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ou encore la Banque Européenne d'Investissement. Parallèlement, les financements bilatéraux se sont établis à environ 25 MM.DH, témoignant de la diversification croissante des sources de financement et du renforcement des relations de coopération avec plusieurs pays partenaires.

MOBILISATION DES FINANCEMENTS AUPRES DES PARTENAIRES MULTILATERAUX ET DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

BANQUE MONDIALE

Le Maroc, qui entretient une relation de longue date avec la Banque mondiale (BM) depuis son adhésion à cette institution le 25 avril 1958, est l'un des principaux pays bénéficiaires de son appui, ce qui dénote de la confiance placée par cette institution financière dans le processus des réformes engagées par le Royaume.

Concrètement, la volonté de la BM à accompagner notre pays dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique et social se traduit par le soutien régulier qu'apporte cette institution à notre pays à travers le financement des programmes de réformes et des projets d'investissement d'envergure.

Les relations de coopération avec la BM sont régies par un cadre pluriannuel de coopération financière et technique intitulé « Cadre de partenariat pays (CPP) » sur une période de 5 ans, couvrant la période 2019-2025, qui s'aligne avec le Programme gouvernemental (2021-2025) et le Nouveau Modèle de Développement (NMD) à travers trois priorités stratégiques : la création d'emplois par le secteur privé, le renforcement du capital humain par l'amélioration des systèmes de santé et d'éducation, et la promotion d'un développement inclusif et résilient, en mettant l'accent sur la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Ces axes partagés visent une croissance durable et inclusive, en intégrant des réformes structurelles pour répondre aux défis sociaux et économiques du pays. Durant l'année 2024, la BM a été sollicitée pour renforcer davantage son appui financier et technique à la dynamique de réformes engagées par le Gouvernement du Royaume du Maroc.

Dans ce cadre, notre pays a mobilisé, auprès de la BM, un financement important s'élevant à 1,4 MM.\$ (13,97 MM.DH) pour la concrétisation des chantiers de réformes extrêmement importants et prioritaires, notamment, le projet d'accélération de la transformation de l'enseignement supérieur, pour un montant de 300 M.\$ (3,02 MM.DH), le deuxième prêt pour la politique de développement relatif au renforcement du capital humain pour un Maroc résilient, pour un montant de 500 M.\$ (5,04 MM.DH), le programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme des établissements et entreprises publics, pour un montant de 350 M.\$ (3,46 MM.DH), et le financement additionnel du programme d'appui à la performance du secteur public (ENNAJAA) pour un montant de 250 M.\$ (2,45 MM.DH).

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL : RSF

Dans le cadre de l'accord conclu entre le Maroc et le FMI en septembre 2023 au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (RSF) d'un montant de 1,3 milliard \$US et une durée de 18 mois, notre pays s'est engagé à mettre en œuvre 16 mesures de réformes (MR) selon un échéancier décliné en plusieurs phases:

- la première revue de la RSF de février 2024 a été marquée par la réalisation de quatre mesures parmi cinq, initialement prévues, donnant lieu au décaissement au profit du Maroc d'un montant de 3,3 MM.DH.
- la deuxième revue de la RSF de septembre 2024, a permis de constater la réalisation des cinq mesures prévues. À ce titre, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 11 novembre 2024, le décaissement au profit du Maroc d'un montant de près de 4,1 MM.DH.

Accès et mise en phase de la 1^{ère} et la 2^{ème} revue de l'accord RSF

Revue	Nombre de MR réalisées	Echéance	Décaissement en M.DTS	Part dans la quote-part*
1	4	Février-24	312,5	35%
2	5	Septembre-24	250,0	28%
Total	9		562,5	63%

Source: FMI, calculs DTFE

La quote-part du Maroc est de 894,4 millions de DTS

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le montant total des financements accordés par la BAD au Maroc en 2024 s'est élevé à près de 12,5 MM.DH de Dirham. Ces financements ont été destinés à la réalisation de projets dans les secteurs de la gouvernance économique, l'eau, les infrastructures routière et portuaire et l'éducation.

Parmi les projets financés par la BAD en 2024, il y a lieu de citer :

- programme d'appui au renforcement de la gouvernance économique et de la résilience au changement climatique (Phase I) : Il s'agit d'un appui budgétaire d'un montant de 120 M.€ (1,25 MM.DH), dont l'objectif principal est de soutenir les réformes lancées par le Maroc dans plusieurs domaines, tels que la restructuration du secteur des EEP. Ce programme a bénéficié également d'un apui budgétaire de 100 M€ accordé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international.
- projet d'aménagement de la partie prioritaire de la zone d'activités du complexe portuaire Nador West Med: Ce projet consiste en l'aménagement de la partie prioritaire de la zone d'activités du complexe portuaire Nador West Med, qui s'étend sur une superficie de 800 ha. Cette partie prioritaire devra être mise en service concomitamment avec le lancement de l'activité portuaire en 2025 et sera destinée à abriter les activités ciblées en priorité, à savoir l'industrie, la logistique marchande et le stockage des produits énergétiques. Le projet a bénéficié d'un prêt de la BAD d'un montant de 120 M.€ (1,25 MM.DH);
- projet de digitalisation, de renforcement de la production et d'amélioration de la performance de l'eau potable : Le projet comprend 3 composantes, à savoir i) la digitalisation des systèmes d'exploitation et de gestion de l'ONEE, ii) le renforcement de la production de l'eau potable et iii) la réhabilitation des systèmes d'adduction en eau potable dans plusieurs agglomérations. Le projet a bénéficié d'un prêt de la BAD d'un montant de 104,7 M.€ (1,09 MM.DH).

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BERD)

En 2024, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a investi 460 M.€ au Maroc, dont 276 M.€ destiné au financement du secteur public sans garantie de l'Etat, en particulier, en faveur du Groupe OCP (210 M.€) pour soutenir ses nouvelles installations de dessalement à des fins industrielles, et de Marsa Maroc (66 M.€) pour renforcer la compétitivité des ports marocains.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

L'année 2024 s'est caractérisée par la poursuite du soutien de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au « Programme intégré pour la reconstruction et la mise à niveau globale des zones sinistrées (2024-2028) », élaboré en réponse au séisme du 8 septembre 2023.

Dans ce cadre, le Maroc et la Banque ont signé, en date du 30 septembre 2024, la première tranche du programme susvisé d'un montant de 500 M.€, sur un engagement global de 1 MM.€. Cette enveloppe financière se concentre sur des investissements dans trois secteurs prioritaires, l'éducation (200 M.€), la santé (70 M.€) et le secteur routier (230 M.€).

MOBILISATION DES FINANCEMENTS AUPRES DES PARTENAIRES BILATERAUX

MAROC - UNION EUROPEENNE

L'année 2024 s'est distinguée par un approfondissement des relations et une intensification de la coopération économique et financière avec l'Union européenne. Elle a été jalonnée de temps forts, tels que la tenue du dialogue économique, la poursuite de l'accompagnement des efforts de reconstruction post-séisme, ainsi que le lancement de plusieurs projets de jumelages.

Sur ce registre, la Commission européenne a adopté un appui budgétaire en faveur du Maroc d'un montant de 190 M.€ au titre du soutien du « Programme intégré de reconstruction et mise à niveau générale des zones sinistrées (2024-2028) », élaboré par les autorités suite au tremblement de terre survenu le 8 septembre 2023. Ce nouveau programme, qui constitue le principal appui de l'UE au processus de reconstruction et de renforcement de la résilience des zones affectées par le séisme, vise à :

- soutenir les personnes affectées par le tremblement de terre;
- contribuer au redémarrage des services publics (santé et éducation en particulier);
- contribuer à la relance et au dynamisme de l'activité économique et la cohésion territoriale.

Le programme vise également à renforcer la durabilité sociale et environnementale, à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des communautés et des institutions face à de futures catastrophes naturelles, en capitalisant sur d'autres réformes structurelles soutenues par des programmes européens dans des domaines tels que la décentralisation, l'accès aux services publics, l'eau potable, la santé, l'éducation, ou encore la protection sociale.



15^{ème} session du Dialogue économique

La 15^{ème} session du Dialogue économique entre le Maroc et l'Union européenne a été tenue le 5 juin 2024 à Rabat. Ce Dialogue, qui marque l'approfondissement continu de la coopération bilatérale entre le Maroc et l'Union européenne, a permis aux deux partenaires d'échanger sur les questions macroéconomiques, budgétaires et monétaires ainsi que sur le domaine des statistiques, dans l'objectif du renforcement et de l'approfondissement de la coopération économique entre les deux parties.

MAROC – FRANCE :

L'année 2024 marque le lancement d'une nouvelle dynamique des relations bilatérales maroco-françaises. La visite d'Etat effectuée par le Président Emmanuel MACRON au Maroc du 28 au 30 octobre 2024, a ouvert un nouveau chapitre dans les relations bilatérales entre les deux pays reflétant l'ambition et la volonté commune de i) construire sur les acquis et les complémentarités du partenariat, et de ii) doter les relations maroco-françaises d'un cadre stratégique global, stable et pérenne.

Cette visite a été marquée, notamment, par la signature par Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie, et le Président français de la déclaration qui a hissé les relations bilatérales au rang de «Partenariat d'Exception Renforcé ». Cette visite d'Etat a été l'occasion de signer plusieurs accords économiques dont, notamment, la déclaration d'intention relative à la coopération dans le domaine ferroviaire, portant sur un financement du Trésor français de 781M.€ au profit du projet de la Ligne à Grande Vitesse Kenitra-Marrakech, signée par Madame la Ministre avec son homologue français et le Directeur Général de l'ONCF.

De même, l'AFD a signé une série d'accords institutionnels avec des partenaires marocains, d'un volume d'engagement de prêt total qui dépasse 750M.€, au profit de projets de l'OCP, l'ANP, l'ONCF, la Région de Casablanca, la Région de Gelmim Oued Noun et le Département de l'équipement.



PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE LA DTFE ET LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR (FRANCE)

Dans le cadre du renforcement de sa coopération internationale et de l'élargissement de ses partenariats stratégiques, la Direction du Trésor et des Finances Extérieures a signé, le 26 avril 2024 à Rabat, une Déclaration d'intention avec la Direction Générale du Trésor (DGT) de la République française. Ce partenariat, premier du genre pour la DGT hors Europe, vise à établir un cadre structuré de coopération et d'échange d'expertises.

La mise en œuvre de ce partenariat a été concrétisée lors de la première réunion du Comité de suivi bilatéral, tenue à Paris le 4 octobre 2024, qui a permis d'adopter une feuille de route autour de six axes prioritaires, dont la macroéconomie, la gestion de la dette, les ressources humaines, les systèmes d'informations et l'intelligence artificielle, la production intellectuelle, la communication économique et la représentation multilatérale.

Dans ce cadre, un premier séminaire sur la modélisation macroéconomique a été organisé le 20 décembre 2024 à Rabat, en présence des représentants de la DGT. Les échanges ont porté sur :

- les outils et modèles utilisés par la DGT pour la prévision et l'analyse macroéconomique à court et moyen termes;
- l'expérience de la DGT en matière d'évaluation de l'impact économique de grands événements sportifs, tels que la Coupe du Monde de football 1998 et les Jeux Olympiques de Paris 2024.

La DTFE a, de son côté, présenté la situation et les perspectives économiques du Royaume ainsi que les réformes structurelles engagées, visant la diversification, la consolidation de la compétitivité et le positionnement du Maroc comme plateforme régionale, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

MAROC - ALLEMAGNE :

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et la République fédérale d'Allemagne, la DTFE a accompagné l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) pour la conclusion d'un contrat de prêt avec la KfW, d'un montant de 50 M.€ pour le financement du programme de l'ONEE d'approvisionnement en eau potable résilient au climat.

LA DTFE AU CŒUR DES INITIATIVES ECONOMIQUES REGIONALES ET INTERNATIONALES

RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU CONTINENT

En 2024, la DTFE a représenté le Royaume dans plusieurs réunions institutionnelles et rencontres de haut niveau tenues à l'échelle Africaine, aussi bien au niveau de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), qu'au niveau de l'Union Africaine. Cette Direction a joué un rôle très actif dans les débats et les décisions prises sur les questions continentales en partageant notamment son expérience et son expertise et en défendant les intérêts du Royaume sur la scène africaine:

- conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la CEA (COM56), tenue du 28 février au 05 mars 2024, sous format hybride, à Victoria Falls (Zimbabwe) sous le thème « Financer la transition vers des économies vertes inclusives en Afrique : impératifs, possibilités et moyens d'action ».

Cette Conférence était l'occasion pour la DTFE d'échanger au sujet de la restructuration de l'architecture financière mondiale pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de financement de l'Afrique, l'adoption des systèmes de comptabilisation du capital naturel et les mesures nécessaires pour la mise en œuvre la transition numérique.

- 3^{ème} réunion conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'ouest, tenue du 19 au 21 novembre 2024 à Rabat, sous le thème « Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf dans le Nord et l'ouest de l'Afrique à travers la transformation digitale et la diversification économique ». Cette Direction a contribué à l'analyse factuelle de la situation et des perspectives des deux sous-régions en ce qui concerne cette thématique et a échangé au sujet des politiques visant à soutenir une mise en œuvre accélérée de la ZLECAf, à travers la transformation numérique et la diversification.

Par ailleurs, et en sa qualité de point focal du Ministère, la DTFE a pris part aux différentes réunions institutionnelles de l'Union Africaine particulièrement, la 7^{ème} session ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration (CTS Finances), qui s'est tenue en juillet 2024 à Tunis, avec pour thème « Renforcer la coordination des politiques macroéconomiques et sectorielles en Afrique: défis, opportunités et priorités politiques pour une croissance inclusive et un développement durable ».

Cette Direction a participé également à la 5^{ème} session extraordinaire du CTS Finances qui s'est tenue en novembre 2024 à Abuja, au Nigéria et qui a été consacrée à l'examen et l'approbation du rapport technique et opérationnel sur le mécanisme africain de stabilité financière et le texte final sur les statuts de l'institut monétaire africain.

En matière budgétaire, la DTFE a pris part notamment à la retraite budgétaire conjointe des sous-comités des programmes et conférences, de la supervision générale et de la coordination des questions budgétaires, financières et administratives et des experts du comité des quinze ministres des finances (F15), tenue du 13 au 24 mai 2024 au siège de l'Union Africaine. Cette réunion a été consacrée aux discussions sur le budget de l'Union Africaine au titre de l'année 2025. Aussi, la DTFE a pris part aux réunions virtuelles conjointes du Comité Ministériel sur le barème des contributions et du Comité des Quinze Ministres des Finances (F15), tenues en février et juillet 2024 pour discuter notamment de l'état des contributions des membres de l'UA, particulièrement les recommandations pour l'application des sanctions en cas de non-paiement desdites contributions.

INITIATIVE DU G20 SUR LE COMPACT WITH AFRICA (CWA) :

L'initiative CwA a été lancée en 2017, par le G20 sous la présidence Allemande, pour la promotion de l'investissement privé en Afrique. Cette initiative comprend actuellement un groupe de treize pays africains dont le Maroc qui sont éligibles à l'appui technique des partenaires du G20 et des institutions multilatérales de développement. Pour notre pays, l'adhésion à cette initiative est une opportunité pour promouvoir les réformes engagées, notamment celles ayant un impact sur le renforcement du rôle du secteur privé, ainsi que les opportunités d'investissement au Maroc, et pour mobiliser l'appui financier et technique des partenaires en vue d'accélérer le train des réformes prioritaires de notre pays.

Participation de la DTFE aux travaux du Groupe Consultatif pour l'Afrique (AAG)

La DTFE a participé à deux réunions de l'AAG au titre de l'année 2024. La première réunion, tenue en mai 2024 sous la coprésidence de l'Allemagne et de l'Afrique du Sud, a mis en exergue l'importance d'une collaboration renforcée pour favoriser le développement durable et consolider la résilience.

La deuxième réunion a été organisée en décembre 2024. Elle a été l'occasion de renforcer l'initiative CwA et d'accroître sa visibilité, notamment en favorisant la contribution du G20 et en encourageant l'expansion régionale, conformément au mandat initial du Compact. La réunion a souligné, également, l'intérêt de l'initiative du CwA, qui a permis de rassembler les membres du G20, les organisations internationales et les économies africaines orientées vers les réformes, autour d'un objectif commun : une croissance et des investissements durables menés par le secteur privé, ainsi que l'apprentissage entre les pairs.

Appui à l'organisation au Maroc de l'évènement d'apprentissage par les pairs de l'ACET

La DTEE a participé aux travaux de l'évènement d'apprentissage par les pairs, organisé les 2 et 3 décembre 2024 à Rabat, par le Centre Africain de la Transformation Economique (ACET), en coordination avec notre département, sous le thème « la promotion des investissements numériques en Afrique ».

L'objectif de cette rencontre a été de mettre en évidence le potentiel et les opportunités d'investissement du secteur privé dans les infrastructures et les services numériques dans les pays du Compact with Africa (CwA) et ce, à travers la facilitation des liens entre décideurs, acteurs du secteur privé et institutions financières, pour partager les meilleures pratiques et discuter des moyens de favoriser un environnement propice aux investissements numériques dans les pays du Compact.



COOPERATION TECHNIQUE AVEC LA BANQUE MONDIALE

Pour ce qui est de la coopération technique, la BM a joué un rôle important en matière de transfert de savoir-faire et d'expertise aux différentes entités publiques marocaines. Dans ce cadre, la coopération avec cette institution a porté sur un certain nombre d'opérations précises sous forme de travaux analytiques et consultatifs et d'études économiques et sectorielles.

Ces opérations de coopération technique ont concerné un large éventail de secteurs et ont porté, notamment, sur l'évaluation du climat de l'investissement, la gestion intégrée des risques, le système de déplacements urbains, le secteur financier, le développement inclusif, la création d'emplois, l'amélioration de la gouvernance économique, le climat et développement, la compétitivité et l'intégration.

Revue de l'accord de la ligne de crédit modulable (FCL)

Selon l'évaluation des services du FMI, le Maroc continue à remplir les critères de qualification de la FCL. En effet, le Maroc continue d'afficher une mise en œuvre de politiques très fortes, et il n'y a eu aucun changement substantiel dans les neuf critères de qualification depuis la demande de la FCL en avril 2023.

L'engagement du Maroc en faveur de la stabilité macroéconomique et sa capacité à répondre efficacement aux chocs, grâce à ses cadres institutionnels et ses politiques très solides, ont été réaffirmés en 2024, avec la gestion judicieuse pour faire face au séisme d'Al Haouz et au stress hydrique, tout en continuant à mettre en œuvre le programme de réformes structurelles. Les autorités marocaines ont affirmé leur intention de maintenir la FCL, tout en réduisant son niveau d'accès progressivement, en fonction de l'évolution des risques externes.

Consentement du Maroc à l'augmentation de sa quote-part

Le Maroc a notifié son accord au FMI concernant l'augmentation de sa quote-part en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) pour passer de 894,4 M.DTS à 1341,6 M.DTS et ce, dans le cadre de la 16ème révision générale des quotes-parts du Fonds.

Le règlement de cette augmentation devra se faire à hauteur de 25% en devises par BAM (111,8 M.DTS) et à hauteur de 75% en monnaie nationale par émission de Bons du Trésor (335,4 M.DTS) dans un délai de 35 jours suivant l'entrée en vigueur de la 16ème révision générale des quotes-parts.

À rappeler que, par résolution en décembre 2023, le Conseil des gouverneurs du FMI a conclu la 16ème révision générale des quotes-parts et approuvé une augmentation de 50% des quotes-parts des pays membres.

Assistance technique du FMI au sujet de l'évaluation des risques budgétaires liés au changement climatique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure de réforme MR8 de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (RSF), une mission d'assistance technique du FMI a séjourné dans notre pays du 15 au 26 février 2024, en vue d'appuyer la DTFE dans l'introduction d'une analyse de la soutenabilité de la dette, incluant l'impact du changement climatique, dans le document de la programmation budgétaire triennale accompagnant le projet de loi de finances de 2025. Dans cette perspective, la mission du FMI a porté sur deux principaux volets :

- les effets à long terme du réchauffement climatique sur les finances publiques, à travers la mise en œuvre du modèle de quantification des risques climatiques pour les finances publiques (Q-CRAFT) ;
- l'impact économique des sécheresses et de l'élévation du niveau de la mer et les coûts d'atténuation et d'adaptation associés, en utilisant des techniques telles que l'intelligence artificielle et le Modèle d'Impact et d'Adaptation Côtière (CIAM).

Assistance technique du FMI au sujet de la consolidation des statistiques des finances publiques

Une formation en matière de statistiques des finances publiques (SFP) a été menée par une mission du FMI durant la semaine du 16 au 20 décembre 2024, en vue de renforcer les capacités des équipes du Ministère impliquées dans la compilation de ces statistiques (DTFE, TGR, DEPP, DB, DGI et ADII). Cette formation, s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique du FMI visant à accompagner le ministère dans les prochaines étapes du projet de consolidation des SFP selon les recommandations du Manuel de statistiques des finances publiques du FMI (MSFP), et répondre aux besoins spécifiques de l'ensemble des Directions.

PARTICIPATION À LA REALISATION DE LA 1^{ÈRE} ÉTUDE DE L'OCDE SUR LE MAROC

La DTFE a contribué à l'élaboration de la première étude de l'OCDE consacrée au Maroc en mettant à disposition des ressources au sein du Desk Maroc, intégré au pôle des affaires économiques de l'organisation. Cette collaboration a permis d'enrichir l'analyse des enjeux économiques et financiers du Royaume, alignée sur les standards internationaux.

L'étude, fruit d'un travail approfondi, qui a été officiellement présentée en septembre 2024, lors d'une cérémonie marquée par la présence du Chef du Gouvernement, de Madame la Ministre de l'Economie et des Finances et du Secrétaire général de l'OCDE, souligne l'importance stratégique de ce rapport pour les réformes économiques et la coopération multilatérale. Elle illustre la volonté du Maroc pour renforcer son intégration dans les dynamiques globales, avec l'appui d'institutions de référence comme l'OCDE.

Selon cette étude, la croissance économique a rebondi après la pandémie Covid-19 et la crise inflationniste, en dépit du séisme de 2023 et des épisodes de sécheresse. Cette étude signale aussi que le Maroc a engagé des réformes majeures pour encourager l'investissement et améliorer la protection sociale, mais une trajectoire de convergence plus forte vers les pays de l'OCDE serait nécessaire pour concrétiser la vision exprimée dans son nouveau modèle de développement.

Si la productivité du travail et les flux des IDE se sont améliorés, l'étude fait ressortir que l'investissement privé intérieur demeure insuffisant et les entreprises marocaines sont confrontées à des obstacles les empêchant d'obtenir de meilleurs résultats. La jeunesse de la population marocaine est un atout, mais le marché du travail pâtit toujours de l'informalité, du chômage élevé de cette catégorie de la population et de la faible participation des femmes au marché du travail, appelant à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la qualité du capital humain, accroître le nombre des emplois de qualité dans le secteur formel et relever le taux d'activité pour améliorer le niveau de vie de la population et stimuler la productivité.

Sur un autre plan, cette étude souligne que le Maroc a pris l'engagement ambitieux de réduire ses émissions de carbone de 45,5 % d'ici à 2030 par rapport à 2010 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, en tirant parti du potentiel en matière de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Cependant, le Maroc reste vulnérable au changement climatique, soulignant la nécessité de politiques plus actives, notamment pour faire face au stress hydrique.



ENGAGEMENT DU MAROC A L'OMC

La DTFE a participé, au titre de l'année 2024, à deux événements phares de l'OMC, à savoir:

- la 13^{ème} Conférence ministérielle (CM13) marquant le 30^{ème} anniversaire de l'établissement de cette Organisation, qui s'est déroulée du 26 février au 2 mars 2024 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) afin d'examiner le fonctionnement du système commercial multilatéral et les défis futurs;
- le 6^{ème} Examen de la politique commerciale (EPC) du Maroc par l'OMC, qui a eu lieu en avril 2024 au siège de l'Organisation à Genève, et qui a été l'occasion de passer en revue les progrès réalisés par notre pays.

RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU MAROC

BILAN DES APPI

01

Finalisation de la renégociation de l'APPI conclu avec les Emirats Arabes Unis en 1999 et son paraphe

02

Finalisation et paraphe du projet d'APPI avec l'Azerbaïdjan

03

Lancement des négociations pour la mise à jour de l'APPI de 1996 avec l'Argentine

04

Lancement des négociations relatives au projet APPI avec le Guatemala

05

Poursuite des négociations pour la conclusion d'un APPI avec l'Arabie saoudite

06

Echange de projets d'APPI entre le Maroc et la Chine visant l'actualisation de l'APPI conclu entre les deux pays en 1995

07

Echange de projets d'APPI entre le Maroc et la Suisse pour l'actualisation de leur APPI conclu en 1985

08

Soumission de projets marocains d'APPI de nouvelle génération pour la mise à jour des anciens APPI conclus avec certains partenaires notamment l'Italie et la Belgique

09

Soumission de projets pour la conclusion de nouveaux APPI avec le Canada, la Moldavie et le Burundi

**ENCADREMENT
ET ACCOMPAGNEMENT
DU SECTEUR FINANCIER
ET VEILLE À L'INCLUSION
FINANCIÈRE**

CONSOLIDATION DU MARCHÉ DES CAPITAUX ET DIVERSIFICATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'année 2024 a été marquée par la concrétisation de plusieurs étapes dans le processus de développement du marché des capitaux :

- la validation de l'opération globale de transformation de la Société Gestionnaire de la Bourse en société holding, approuvée lors de la réunion du Comité du Marché des Capitaux (CMC) du 12 novembre 2024, vise à mettre en place une infrastructure de marché intégrée couvrant toute la chaîne de valeur de traitement des transactions sur le marché. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre des exigences du cahier des charges liant l'État à la Bourse de Casablanca ainsi que dans la continuité du processus de démutualisation de la Bourse, conclu en 2016.
- la Validation du schéma actionnarial de la Société Gestionnaire du Marché à Terme (SGMAT) et de la Chambre de Compensation (CCP). Ce schéma prévoit un actionnariat de la SGMAT, détenu à 100% par le Groupe Bourse (future Holding) et un actionnariat mixte de la CCP, réparti entre le groupe Bourse (51 %) et les Banques (49 %).
- l'élaboration, de concert avec les différentes parties prenantes, d'un projet de refonte du Dahir portant loi n°1-93-213 du 21 septembre 1993 régissant les OPCVM.
- l'élaboration et la mise dans le circuit d'approbation d'un projet de statuts de l'Association Professionnelle des Conseillers en Investissement Financier (APCIF) et ce, en vue d'opérationnaliser le cadre organisationnel du métier des Conseillers en Investissement Financiers (CIFs),
- l'élargissement de la liste des investisseurs qualifiés au Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, à la Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise (Tamwilcom) et aux Organismes de Placement Collectif Immobilier.

STABILITE FINANCIERE & ACCOMPAGNEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

REFORME DE LA LOI BANCAIRE

Le projet de réforme de la loi bancaire vise à instaurer un dispositif de résolution bancaire afin de renforcer la confiance dans le système financier, protéger les déposants, réduire le recours au soutien public et aligner le cadre national sur les meilleures pratiques internationales. Cette réforme, prévoit le renforcement de la surveillance prudentielle, l'introduction de nouvelles mesures de redressement et la mise en place de mécanismes de résolution pour les établissements de crédit ayant un profil de risque particulier ou revêtant une importance systémique. Ce projet de loi, a été présenté au Conseil du Gouvernement en juillet 2024 en vue de son adoption prochaine au niveau du Parlement.

SURVEILLANCE DES RISQUES SYSTEMIQUES

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCRS), réunissant BAM, l'AMMC, l'ACAPS et la DTFE, a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route 2022-2024. Ses travaux portent sur la gestion de crise, le cadre macroprudentiel, la politique d'information et de communication, ainsi que les risques émergents. Ont notamment été examinés les résultats de l'enquête pilote sur les risques bancaires, les initiatives en matière de financement vert et les projets de réforme du code monétaire et financier. Les travaux du Comité en 2024 ont permis de conclure que, le secteur financier national maintient sa résilience, dans l'ensemble, et ce, en dépit d'un environnement difficile et empreint d'incertitudes. Une surveillance régulière des indicateurs de risques des trois compartiments du secteur financier devrait être maintenue.

DISPOSITIF NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LBC/FT)

L'année 2024 a été marquée par le parachèvement de la mise en conformité du dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) avec les normes internationales. Cela a été mis en évidence lors de la 38^{ème} réunion plénière du Groupe d'Action Financière pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (GAFIMOAN) tenue au Bahreïn, en mai 2024, durant laquelle il a été décidé le relèvement de la notation des 6 recommandations partenaires résiduelles du Groupe d'Action Financière pour lesquelles le Maroc a été partiellement conformes ou non conformes.

APPUI AUX TPME ET A L'INITIATIVE ENTREPRENEURIALE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'INCLUSION FINANCIERE

RÉALISATIONS DE L'OFFRE DE GARANTIE AU PROFIT DES TPME

En 2024, l'État a poursuivi ses efforts visant le soutien au financement des entreprises, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises. En effet, les pouvoirs publics ont continué à accompagner les TPME en facilitant leur accès au financement grâce au système national de garantie qui propose une offre de garantie intégrée qui couvre les différents cycles de vie de l'entreprise et une offre ciblée en matière de cofinancement.

Ainsi, le volume de crédits mobilisé par les TPME grâce aux produits de garantie appuyés par l'Etat s'est élevé à 42 MM.DH générant un volume d'engagements consentis de 23,94MM.DH, soit une progression de 8% par rapport à l'exercice précédent. A fin 2024, le volume cumulé des crédits attribués à la petite agriculture a atteint 4,7 MM.DH pour un total de 110.768 bénéficiaires.

S'agissant de l'activité de cofinancement, elle a pour objet d'appuyer les programmes d'investissement promus essentiellement par les entreprises opérant dans l'économie verte, les projets d'entrepreneuriat s'inscrivant dans le cadre du programme « Intelaka », les projets accompagnés par des lignes de microfinance ainsi que les projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin et les projets promus par les Marocains du Monde. Dans ce cadre, le Fonds TAMWIL a enregistré durant l'exercice 2024, un volume de financement de l'ordre de 235 M.DH, portant sur 9.686 opérations de financement.

NOUVELLE OFFRE D'APPUI AU FINANCEMENT AU PROFIT DES PROJETS PROMUS PAR DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

Dans le cadre du renforcement de l'attractivité du Maroc en tant que destination d'investissement pour les MRE, la DTFE a lancé une nouvelle offre d'appui visant à faciliter leur accès au financement. Cette offre comprend les mesures suivantes :

MDM TAMWIL

La création d'un nouveau produit, « MDM TAMWIL », qui consiste en un cofinancement avec les banques pour les projets des MRE. Ce produit cible les investissements de création et de développement dans des secteurs éligibles. La part financée par l'État bénéficiera d'un taux d'intérêt de 2,5 % HT.

MDM INVEST

La révision du produit « MDM INVEST », créé en 2009, a permis d'assouplir ses conditions d'intervention. L'objectif est de renforcer son attractivité, notamment par la réduction de l'apport minimum en fonds propres à 20 %, avec la possibilité de le réaliser en dirhams. Cette révision élargit également le dispositif pour inclure de nouveaux secteurs tels que l'énergie, le transport, la logistique, l'économie verte et les nouvelles technologies.

DEMARRAGE DU CROWDFUNDING

Depuis la publication des derniers textes réglementaires nécessaires au démarrage de l'activité du crowdfunding en août 2023, trois (03) SFC ont été agréées par BAM pour les opérations de « don » et de « prêt », et une première opération de don a été réalisée en octobre 2024 pour un montant collecté de 450.000 DH.

IMPULSER UN NOUVEL ÉLAN À LA STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE

Avec l'arrivée à terme de la première phase de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), le MEF et BAM ont lancé, en 2024, une étude pour la mise en place d'une feuille de route pour la 2ème phase de la stratégie. Cette 2ème phase est appelée à s'inscrire dans la continuité des efforts entrepris tout en mettant en œuvre des mesures plus ciblées pour les segments prioritaires. La première phase, axée principalement sur l'amélioration de l'accès et centrée sur les industries, devrait laisser place à une approche focalisée sur l'utilisateur et orientée davantage vers les besoins des cibles prioritaires.

Les mesures de ce nouveau plan d'actions devront découler des marges de développement qui restent à explorer en tenant compte des nouveaux défis à relever, en particulier, le changement climatique et la digitalisation.

Dans ce contexte des efforts spécifiques ont été consacrés aux axes suivants :

- élargissement du périmètre des données collectées et échangées par les "Credit bureaux" à des informations alternatives provenant d'entités non financières, telles que les opérateurs de téléphonie, les fournisseurs d'eau et d'électricité, etc. Ces données constituent des indicateurs fiables du comportement de paiement des personnes physiques et permettent une meilleure appréciation de leur solvabilité. Cette réforme vise non seulement à améliorer la qualité des bases de données des BIC, mais aussi à favoriser l'inclusion financière en donnant à un plus grand nombre de citoyens et d'entrepreneurs un accès équitable et responsable au financement. Elle contribue par ailleurs à la stabilité du système financier national en facilitant un partage encadré et sécurisé de l'information sur le crédit.
- préparation d'un projet de décret pour fixer le montant maximum du micro-crédit et des fonds reçus par les institutions de microfinance. L'objectif visé est de répondre favorablement aux besoins de financement des personnes à revenus faibles et aussi permettre le financement de la très petite entreprise (TPE).

ACCOMPAGNEMENT DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Dans le cadre des efforts engagés pour l'accompagnement de la relance économique, plusieurs actions et initiatives ont été lancées en 2024, visant notamment la modernisation de certains dispositifs juridiques, le démarrage des instruments financiers du Fonds Mohammed VI et le renforcement des capacités d'investissement et le développement de l'écosystème de l'innovation. Il s'agit particulièrement de :

- la modernisation du dispositif juridique relatif aux valeurs mobilières composées, avec l'organisation d'une table ronde le 1er juillet 2024, avec le soutien de la Banque Mondiale à travers l'initiative J-CAP, dans laquelle ont été exposés l'état des lieux des pratiques du marché marocain ainsi qu'un benchmark sur le cadre juridique du Royaume-Uni, de la France et de l'espace OHADA.

- l'introduction des Organismes de Placement Collectif en Capital à règles de fonctionnement allégées (OPCC-RFA) qui vise à simplifier et accélérer la création de fonds d'investissement adaptés aux spécificités du marché marocain. Cette flexibilité favorise l'arrivée de nouveaux acteurs et facilite la mobilisation de ressources au service des entreprises nationales.
- le démarrage des premiers instruments financiers du Fonds Mohammed VI suite au lancement des produits CapAccess et CapHospitality et de la poursuite des travaux de structuration des fonds thématiques et sectoriels.
- la sélection des sociétés de gestion de fonds sectoriels et thématiques destinés à renforcer les capacités des entreprises privées à investir, croître sur de nouveaux marchés et créer des emplois durables. Ainsi, sur les 14 sociétés de gestion sélectionnées, 1 souscription a été réalisée et 13 sont en phase de contractualisation. Les 14 sociétés de gestion ont mobilisé des lettres d'intention d'un montant total de l'ordre de 18,2 MM.DH incluant un montant de 4,4 MM.DH que le Fonds envisage de contribuer sur la base des lettres d'intention d'investisseurs tiers.
- le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la sélection de sociétés de gestion de fonds startups afin de soutenir le développement de l'écosystème de l'innovation et des nouvelles technologies. Cette initiative a suscité un fort engouement avec 47 dossiers de candidatures reçus dont 33 soumissionnaires internationaux, 12 locaux et 2 consortiums mixtes.
- la poursuite du déploiement du Fonds Innov Invest (FII) qui vise à accroître l'offre de financement de l'innovation ainsi que les opportunités d'investissement en faveur des porteurs de projets et des startups innovants durant leurs phases initiales de développement. La nouvelle édition du Fonds Innov Invest a sélectionné 12 structures d'accompagnement pour soutenir 800 startups sur cinq ans. À noter que depuis 2017, il a permis de financer plus de 500 projets innovants, soutenu près de 1 000 entrepreneurs et mobilisé plus de 780 M DH auprès d'investisseurs locaux et étrangers. Aussi et afin d'assurer le continuum de financement de la startup durant les différents stades de son développement, le FII a mis en place une offre d'accélération en collaboration avec la SFI ayant abouti à la sélection de l'un des principaux accélérateurs de la région MENA.
- la poursuite du déploiement du programme AT Transform pour l'appui aux réformes du secteur financier à travers l'accompagnement de la DTFE ainsi que ses partenaires dans la mise en œuvre de réformes liées à l'inclusion financière, le développement du marché des capitaux, la stabilité financière et la relance économique.



Zoom

La Supply Chain Finance (SCF)

La SCF est définie comme une relation tripartite entre un donneur d'ordre (grandes entreprises ou entités publiques), ses partenaires commerciaux (souvent des TPME) et des organismes de financement (banque, institution financière, etc.) à travers une plateforme digitale. La technologie est une composante de la stratégie SCF puisque les transactions reposent sur l'échange électronique de factures entre les partenaires commerciaux et les organismes de financement. L'objectif principal de la stratégie SCF est d'améliorer les flux de trésorerie disponibles et le fonds de roulement des TPME afin de réduire les risques au sein de la chaîne logistique dans son ensemble et la réduction du délai de paiement entre les entreprises.

Par ailleurs, et dans le cadre de la promotion de la finance durable, plusieurs actions ont été menées dont notamment :

- l'élaboration de la taxonomie financière verte en collaboration avec les partenaires internationaux et les régulateurs, afin de définir un système de classification des activités « vertes ». Une note méthodologique a été préparée et un comité technique composé du MEF, BAM, AMMC, ACAPS, MTEDD en assure le suivi.
- l'adoption en septembre 2024 de la stratégie du financement climatique à l'horizon 2030 pour accélérer la transition verte du secteur financier et renforcer la gestion des risques climatiques. La stratégie repose sur trois piliers et neuf axes stratégiques. Une feuille de route a été élaborée, et un Project Management Office (PMO) Taskforce est en cours de mise en place, afin d'assurer le suivi et l'opérationnalisation de ladite stratégie.
- la mise en place d'un dispositif d'évaluation environnementale des projets bénéficiant de la garantie de Tamwilcom (produit Damane Istitmar), avec des conditions plus favorables pour les projets verts (quotité portée à 70%).
- le lancement d'une réflexion sur la création de labels verts/ESG pour les organismes de placement collectif notamment les OPCC et OPCI pour canaliser l'épargne et les investissements vers des projets durables.

ACCOMPAGNEMENT DE CHANTIERS DE REFORME DANS LES SECTEURS DE LA PREVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES

SECTEUR MUTUALISTE : AMELIORATION DE L'OFFRE SANITAIRE

Les sociétés mutualistes, à travers leur vocation sociale et leurs mécanismes de financement solidaire, constituent une composante essentielle des modèles de croissance inclusive. Au Maroc, ces sociétés mutualistes ornent le paysage de la prévoyance sociale via l'assurance maladie complémentaire, la couverture des risques de décès et de vieillesse mais aussi de leurs œuvres sociales pour le compte de leurs adhérents.

L'année 2024 a été marquée par une consolidation coordonnée des efforts des différents intervenants pour accompagner le développement du secteur mutualiste vers une gestion efficace de l'assurance maladie complémentaire et un élargissement adapté de son offre sanitaire et sociale. Cette vision proactive a été couronnée par l'approbation des statuts de certaines mutuelles ou des règlements de leurs œuvres sociales.

REFORME DES REGIMES DE RETRAITE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES SOCIAUX

Dans le cadre de la poursuite de la démarche participative prônée par le Gouvernement, l'année 2024 a été marquée par la signature, en date du 29 avril 2024, d'un nouvel accord social entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et économiques qui a porté notamment sur l'amélioration du revenu des salariés dans les secteurs public et privé et la mise en œuvre de la réforme de retraite.

En effet, ce nouvel accord prévoit explicitement l'entame de la réforme de retraite avec la poursuite des discussions entre les parties pour arriver à une vision commune et concertée pour l'implémentation des deux pôles afin de pouvoir la soumettre pour approbation lors de la prochaine session du dialogue social et son introduction dans le circuit d'adoption.

En ce qui concerne l'amélioration du revenu des salariés du secteur public, les mesures décidées auront un impact positif à la fois sur les régimes de retraites et sur les retraités :

- sur les régimes de retraite : l'augmentation générale des revenus dans l'administration publique, les collectivités territoriales et les établissements publics, d'un montant mensuel net de l'ordre de 1000 DH aura un effet positif sur l'horizon de viabilité des régimes RPC/CMR passant de 2028 à 2031 et du RCAR passant de 2050 à 2051.
- sur les retraités : la baisse de l'impôt sur les revenus (IR) salariaux devrait améliorer les taux de remplacement projetés en valeur nette.

AMENDEMENT DE LA LOI RELATIVE AU REGIME DE SECURITE SOCIALE

L'année 2024 a été marquée par la mise dans le circuit d'adoption du projet de loi n° 02-24 portant amendement du dahir portant loi n° 1-72-184 relatif au régime de sécurité sociale. Ce projet de loi a été élaboré par les services de la DTFE et de la CNSS, en large concertation avec toutes les parties prenantes, dans l'objectif d'accompagner la CNSS dans sa contribution à la mise en œuvre du chantier Royal relatif à la généralisation de la protection sociale.

En effet, le projet de loi prévoit un ensemble de dispositions qui tiennent compte du besoin d'harmoniser le dahir précité avec les textes récemment adoptés, du manque d'encadrement des missions de l'Inspection et du Contrôle, de la précision des prérogatives du Conseil d'Administration de la caisse ainsi que celles de son Directeur Général. En outre, le projet de loi vise à répondre également aux problèmes liés au recouvrement des dettes de la caisse et aux attentes des partenaires sociaux exprimées à travers les différentes décisions prises par le Conseil d'administration de la CNSS.

Ainsi, ce projet vise également à transposer les mesures actées dans l'Accord social du 30 avril 2022, conclu entre le Gouvernement et les partenaires sociaux concernant (i) la réduction à 1.320 jours de la période nécessaire pour prétendre à une pension de vieillesse dans le régime général de la CNSS et (ii) le remboursement des cotisations salariales et patronales pour ceux qui n'ont pas pu cumuler ces 1.320 jours.

La réduction de la période de stage à 1.320 jours rentre également dans le cadre de l'amorçage de la dernière phase du chantier de la protection sociale qui est en relation avec la généralisation de la couverture de la retraite à l'horizon de 2025. Cette mesure devrait permettre à une portion plus importante de personnes déclarés à la CNSS de bénéficier d'une pension de retraite eu égard au seuil fixé initialement à 3.240 jours.

AMELIORATION DU FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHES

Dans le cadre des efforts déployés pour la couverture et le financement des risques de catastrophes, la DTFE a contribué à la mise en place du régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques (EVCAT), qui couvre à la fois les risques naturels (tremblements de terre, crues, inondations et tsunamis) et l'action violente de l'Homme (terrorisme, émeutes et mouvements populaires).

Basé sur un partenariat public-privé, ce régime, entré en vigueur au Maroc depuis le 1er janvier 2020, combine à la fois un système assurantiel au profit des personnes ayant souscrit un contrat d'assurance et un système allocataire au profit des personnes physiques ne disposant pas de couverture.

En 2024, et afin d'améliorer les conditions du placement des risques couverts par le régime sur le marché de la réassurance internationale, notamment, dans un contexte marqué par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes, le décret n° 2.24.1 modifiant et complétant le décret pris pour l'application de la loi n°110-14 instituant le régime EVCAT a été adopté pour introduire une clause horaire (limite maximale de la durée d'un événement catastrophique), par type d'événement catastrophique et ce, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Ainsi, la durée limitée d'un seul événement ne peut dépasser :

- cinq cent quatre (504) heures consécutives en cas de crues ou des inondations y compris le ruissellement, le débordement des cours d'eau, la remontée de nappe phréatique, la rupture de barrages causée par un phénomène naturel et les coulées de boue ;
- cent soixante-huit (168) heures consécutives en cas de tremblement de terre, y compris les répliques ;
- cent soixante-huit (168) heures consécutives en cas de tsunami ;
- cent soixante-huit (168) heures consécutives en cas d'action violente de l'Homme.

ENTREE EN VIGUEUR DE L'OBLIGATION DES ASSURANCES « TOUS RISQUES CHANTIER » (TRC) ET « RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE »

L'année 2024 a été marquée par l'adoption de l'ensemble des textes d'application conditionnant l'entrée en vigueur de l'obligation des assurances « Tous Risques Chantier » (TRC) et « Responsabilité Civile Décennale » (RCD).

Il s'agit des arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances fixant les plafonds de garantie, les franchises applicables, et les exclusions TRC-RCD ainsi que les conditions générales-type des contrats relatifs aux assurances obligatoires TRC-RCD.

Ces assurances s'appliquent aux constructions à usage industriel, commercial, hôtelier, sportif ou d'hébergement, ainsi que les bâtiments résidentiels de plus de trois étages ou ayant une superficie supérieure à 800 m². Elles visent principalement à assurer une protection financière accrue des différentes parties prenantes du secteur de la construction tout en garantissant un cadre structuré et sécurisé pour la réalisation des projets immobiliers. En effet, en ce qui concerne l'assurance TRC, elle couvre toute la durée des travaux et inclut deux garanties essentielles à savoir :

- la garantie dommages à l'ouvrage garantissant les dommages pouvant affecter l'ouvrage, les matériaux de construction et les équipements utilisés sur le chantier ;
- la garantie responsabilité civile chantier couvrant les conséquences financières des dommages causés aux tiers à l'occasion des travaux dans le chantier.

Pour la RCD, elle couvre les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage pendant une durée de dix ans à partir de la date de réception des travaux, ce qui permet de protéger les acquéreurs, sécuriser les investissements et renforcer la confiance dans la qualité des ouvrages réalisés.



EVENEMENTS MARQUANTS

03

PRINCIPALES RENCONTRES ET REUNIONS OFFICIELLES



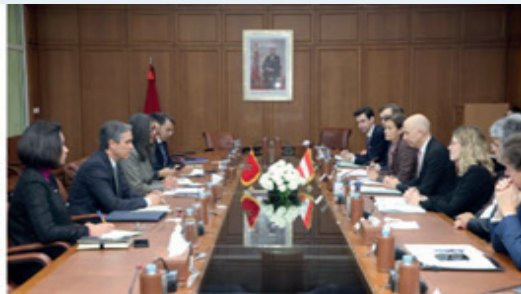
Davos



18 janvier



Rencontre avec Madame Nadia CALVIÑO, Présidente de la BEI, dans le cadre du Forum de Davos.



Rabat



29 janvier



Visite officielle de Monsieur Martin KOCHER, Ministre autrichien du Travail et de l'Economie.



Rabat



29 janvier



Réunion avec Monsieur Cheick-Oumar SYLLA, Directeur pour l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique à la Société Financière Internationale (SFI).



Rabat



19 février



Rencontre avec Monsieur Ferid BELHAJ, Vice-Président pour la région MENA à la Banque mondiale.



Rabat



21 février



Rencontre avec Madame Yacin FAL représentante spéciale du Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement ainsi que Monsieur Achraf TARSIM, responsable pays.



Rabat



6 mars



Entretien avec Madame Isabelle VALOIS, Ambassadrice du Canada au Maroc.



Rabat



25 mars



Rencontre avec Dr. Sami Bin Abdullah bin Othman AL- SALEH, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Arabie Saoudite au Maroc.



Washington



15-21 avril



Participation aux travaux des réunions du printemps du GBM et du FMI.



European Bank for Reconstruction and Development



Washington



19 avril



Rencontre avec Madame Odile Renault-Basso, Présidente de la BERD, à l'occasion des réunions de printemps 2024 du GBM et du FMI.



Rabat



24 avril



Rencontre avec Madame Patricia Pilar Llobart CUSSAC - Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union européenne.



Rabat



26 Avril



Signature d'une Déclaration d'Intention visant à établir un cadre de collaboration entre la DTFE et la DGT France dans les domaines relevant de leurs compétences.



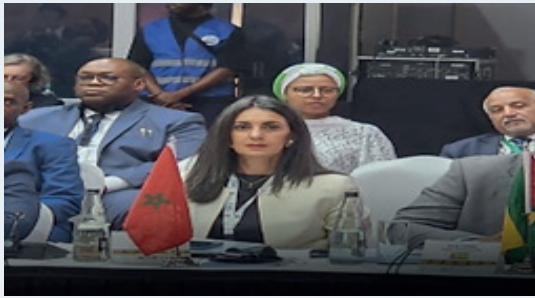
Rabat



26 Avril



Entretien avec Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre français de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.



 Nairobi

 29 avril

 Participation aux travaux du Sommet des Chefs d'Etat africains sur la 21ème reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA).



 Paris


 2-3 mai

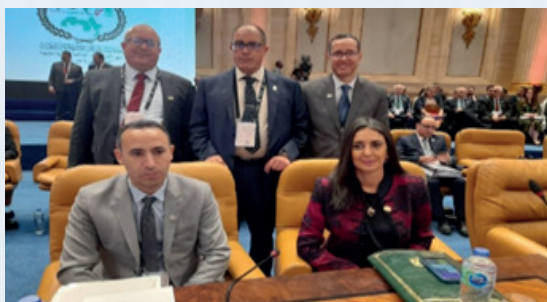
 OCDE
Réunion du Conseil des Ministres.



 Rabat


 20 mai

 Réunion avec Monsieur Ousmane Dione, Vice-Président de la BM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et signature, en marge de cette réunion de travail de l'accord Rapid Response Option (RRO) avec le Groupe de la BM.



 Le Caire

 22-23 mai

 Participation aux travaux des réunions annuelles conjointes des institutions financières arabes.



Rabat



3 juin



Réunion de travail avec Monsieur Bandar Ibrahim ALKHORAYEF, Ministre de l'Industrie et des Ressources Minérales du Royaume d'Arabie Saoudite.



Rabat



11 juin



Entretien avec Monsieur Rémy RIOUX, Directeur Général de l'Agence française de Développement.



Rabat



16 juillet



Rencontre avec le Nouveau Directeur pays pour le Maghreb et Malte à la BM.



Rabat



2 septembre



Rencontre avec Monsieur Gert Jan Koopman, Directeur Général du Voisinage et des Négociations d'Elargissement (DG NEAR).



Washington



21-26 octobre



Participation d'une délégation du MEF aux Assemblées Annuelles du GBM et du FMI.



Rabat



29 octobre



Entretien avec Monsieur Antoine Armand, Ministre Français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.



Rabat



12 Novembre



Participation à la troisième réunion du marché des capitaux.



Paris



19 novembre



Entretien avec M. Rémy RIOUX, Directeur Général de l'Agence française de Développement en marge de la participation de Madame la Ministre à la 6ème édition du Forum « Ambition Africa 2024 » organisée par « Business France ».



Rabat



25 novembre



Rencontre avec Monsieur Oliver Varhelyi, Commissaire européen au voisinage et à l'élargissement, avant sa nomination au poste de Commissaire en charge de la santé et du bien-être animal.



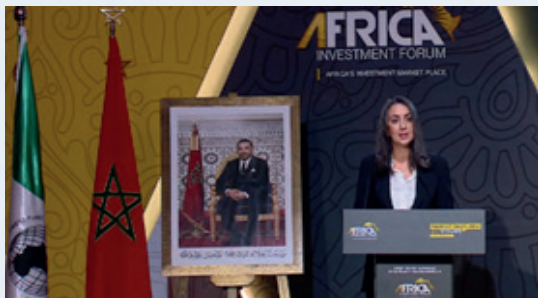
Rabat



27 novembre



Rencontre avec Monsieur Badr Mohamed Al Saad, directeur général et président du conseil d'administration du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES).



Rabat



04-06 décembre



Participation à la cérémonie d'ouverture de la 5ème édition du « Africa Investment Forum » (AIF).



Rabat



05 décembre



Coprésidence de la cérémonie de signature de trois accords de prêt avec Monsieur Akinwumi ADESINA, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).



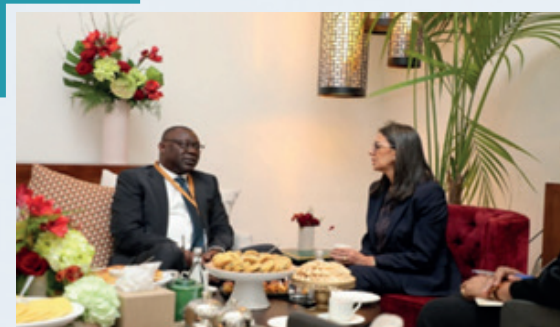
Rabat



05 décembre



Réunion avec Madame Odile REUNAUULT-BASSO, Présidente de la BERD en marge d' Africa Investment Forum.



Rabat



06 décembre



Rencontre avec M. Abdourahmane DIALLO, Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain (FSA), en marge de la 5^{ème} édition du Forum « Africa Investment Forum ».



Casablanca



09-10 décembre



Entretien avec Monsieur Sid' Ahmed Ould Bouh, Ministre de l'Économie et des Finances de la République Islamique de Mauritanie, en marge de sa participation à l' Africa Financial Summit (AFIS).



Rabat



9-10 décembre



Entretien avec le Ministre Soudanais des Finances, Monsieur Gibril IBRAHIM, dans le cadre de sa participation à l' Africa Financial Summit (AFIS).



Rabat



10 décembre



Rencontre avec Monsieur Augustine Kpehe NGAFUAN, Ministre des Finances et de la Planification du Développement de la République du Libéria, dans le cadre de sa participation à l'Africa Financial Summit.



Rabat



24 décembre



Rencontre avec la Ministre Sénégalaise de l'Intégration Africaine et des Affaires Etrangères, Madame Yassine FALL.

2024 : UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES, VISITES ET CERÉMONIES...

Date	Lieu	Nature de l'activité
18/01	Rabat	Participation à la conférence annuelle de l'association professionnelle des institutions de garantie d'Afrique organisée par la SNGFE.
22-23/01	Abu Dhabi Virtuel.	Participation aux travaux de la 9 ^{ème} réunion du Conseil des ministères des États arabes organisée par le FMA.
29/01	Rabat	Participation à la rencontre entre Madame la Ministre et Monsieur Cheick-Oumar SYLLA, Directeur pour l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique à la Société Financière Internationale (SFI).
05/02	Rabat	Organisation d'une réunion avec une mission technique du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre de la préparation du projet de STEP El Menzel.
15 au 26/02	Rabat	Organisation et participation aux réunions avec la mission d'assistance technique du Département des Finances Publiques du FMI (FAD) à l'effet d'évaluer l'impact du changement climatique sur les finances publiques.
04-05/03	Zimbabwe	Participation au Segment ministériel de la 56 ^{ème} Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA organisé, sous format hybride, à Victoria Falls (Zimbabwe), sous le thème « Financer la transition vers des économies vertes inclusives en Afrique : impératifs, possibilités et moyens d'action ».
06/03	Rabat	Participation à la rencontre avec Madame Isabelle VALOIS, Ambassadrice du Canada au Maroc.
25/03	Rabat	Participation à la rencontre avec l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite au Maroc, nouvellement nommé.
25-28/03	Abidjan	Participation à la pré-retraite budgétaire des responsables de la CUA et présidents des sous-comités du COREP avec le Comité des experts du F15, organisée par la CUA.
04/04	hybride	Participation à la 4 ^{ème} édition du Symposium des pays et des Parties Prenantes de l'Africa Finance Corporation (AFC), sous le thème : « Conserver le capital de l'Afrique pour un avenir durable ».
05/04	virtuelle	Participation à la réunion des sous-comités du COREP sur la supervision générale et la coordination des questions budgétaires, financières et administratives et des programmes et des conférences ainsi que les experts du comité F15.
15-18/04	Washington	Participation aux réunions de printemps du GBM et du FMI.
23/04	Casablanca	Participation à l'évènement de lancement du rapport conjoint « Centre de développement de l'OCDE- Union africaine » sur les dynamiques de développement en Afrique, organisé par Casa Finance City.
26/04	Rabat	Signature avec Monsieur Bertrand DUMONT, Directeur Général du Trésor au Ministère français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, d'une Déclaration d'Intention visant à établir un cadre de collaboration, dans divers domaines.
27-30/04	Arabie Saoudite	Participation aux réunions annuelles du groupe de la BID pour l'année 2024, sous le thème : « Fierté de notre passé et vision de notre avenir : authenticité, solidarité et prospérité ».
29/04	Nairobi	Participation aux travaux du sommet des chefs d'Etat africains qui a vu la participation des représentants de gouvernements, de la société civile et de la jeunesse venus de toute l'Afrique pour exprimer leurs ambitions et plaider pour un soutien accru de l'Association internationale de développement (IDA).
29-30/04	Le Caire	Participation à la 3 ^{ème} réunion de la commission de financement du développement des pays membres de l'ESCWA.

15 au 16/05	Erevan	Participation à la 33 ^{ème} Assemblée Annuelle de la BERD, tenue du 15 au 16 mai 2024 à Erevan, en Arménie, marquée, notamment, par l'approbation de l'adhésion du Kenya et du Nigeria au statut de membre de la Banque.
13 - 24 /05	Addis-Abeba	Participation aux travaux de la retraite conjointe des Sous-comité des programmes et conférences, de la supervision générale et la coordination des questions budgétaires, financières et administratives et des experts du Comité des quinze Ministres des finances (F15) de l'UA, pour discuter du budget 2025 de l'UA.
20/05	Rabat	Participation à la rencontre avec Monsieur Ousmane DIONE, nouveau Vice-Président de la Banque Mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
22-23 /05	Le Caire	Participation aux travaux des réunions annuelles conjointes des institutions financières arabes.
27-31/05	Nairobi	Participation aux travaux des Assemblées annuelles 2024 du Groupe de la Banque africaine de développement.
03/06	Rabat	Participation à la rencontre avec M. Bandar bin Ibrahim ALKHORAYEF, Ministre de l'Industrie et des Ressources Minérales du Royaume d'Arabie saoudite.
16/07	Rabat	Participation à la rencontre avec Monsieur Ahmadou Moustapha NDIAYE, nouveau Directeur pays pour le Maghreb et Malte à la Banque mondiale, qui succède à Monsieur Jesko HENTSCHEL.
22-26/07	Addis Abeba	Participation à la première Session du Comité Préparatoire de la 4 ^{ème} Conférence Internationale sur le Financement du Développement.
13/09	virtuelle	Participation à la réunion virtuelle de la séance conjointe du Sous-comité de supervision générale et de coordination sur les questions budgétaires, financières et administratives et des experts du F15.
2/10	Portugal	Participation au Forum d'affaires BERD-Portugal.
15/10	Rabat	Participation à la réunion tenue avec une délégation du Ministère des Finances et du Budget Ivoirienne afin de lui permettre de s'enquérir de l'expérience de la Direction en matière d'implémentation du contrôle et de l'audit internes.
21-24/10	Washington	Participation aux Assemblées annuelles du Groupe de la BM et du FMI.
31/10	Rabat	Participation au sommet BimaLab Africa Insurtech 2024 placé sous le thème «Catalysing Inclusive Growth : Pionnering Insurtech Solutions for Africa's Financial Landscape».
19/11	Paris	Participation à la 6 ^{ème} édition du Forum « Ambition Africa 2024 » organisée par « Business France » sous l'égide du Ministère français de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et Numérique et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.
27/11	Rabat	Participation à la rencontre avec M. le Directeur Général, président du conseil d'administration du FADES.
28-30/11	Abuja	Participation à la 5 ^{ème} session extraordinaire du CTS finances de l'UA.
04/12	Rabat	Participation à la cérémonie d'ouverture de la 5 ^{ème} édition du « Africa Investment Forum » (AIF) organisée, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi sous le thème « Tirer parti des partenariats innovants pour passer à l'échelle supérieure ».
05/12	Rabat	Participation à la cérémonie de signature de trois accords de prêt , coprésidé par Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, et M. Akinwumi ADESINA, Président du Groupe de la BAD.
09-10/12	Casablanca	Participation à l'édition 2024 de l'Africa Financial Summit tenue à Casablanca sous le thème "Le temps des puissances financières africaines est venu".
10-12/12	Johannesburg	Participation à l'atelier organisé par le Secrétariat du Fonds pour la Paix de l'UA au profit des experts du Comité des Quinze Ministres des Finances (F15).
11/12	virtuelle	Participation à l'atelier organisé par l'AUDA-NEPAD sur le Deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (STYIP).
24/12	Rabat	Participation à la rencontre avec Mme Yassine FALL la Ministre Sénégalaise de l'Intégration Africaine et des Affaires Etrangères.

ACRONYMES

AAG	Africa Advisory Group
ACAPS	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
ACET	Centre Africain de Transformation Economique
AFD	Agence Française de Développement
AIF	Forum pour l'Investissement en Afrique
AMP	Agence National des Ports
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APCIF	Association Professionnelle des Conseillers en Investissement Financier
APPI	Accord de Protection et de Promotion de l'investissement
AOR	Avoirs Officiels de Réserve
ARA	Évaluation de l'Adéquation des Réserves
AT	Assistance Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BAM	Bank Al-Maghrib
BCE	Banque Centrale Européenne
BDT	Bons de Trésor
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BIC	Bureau d'Information sur le Crédit
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque Mondiale
CAF	Coût assurance et fret
CAP	Produit pour Financer les Entreprise Marocaine
CAS	Compt d'Affectation Spéciale
CC	Chambre de Compensation
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCT	Compte courant du Trésor
CEA	Commission Economique des Nation Unies pour l'Afrique
CF	Circulation Fiduciare
CIAM	Modèle d'impact
CIF/CIFs	Conseiller(s) en Investissement Financier
COREP	Comité des Représentants Permanents (UA)
CM	Conférence Ministérielle
CMC	Comité du Marché des Capitaux
CMFI	Comité monétaire et financier international
CNDP	Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CT	Court terme
CTS	Comité Technique Spécialisé
CUA	Commission de l'Union Africaine
CwA	Compact With Africa
DD	Droit de douane
DET	Droit d'enregistrement et timbre
DGT	Direction Générale du Trésore
DH	
DTFE	Direction du Trésor et des Finances Extérieures
DTS	Droits de Tirages Spéciaux

EAU	Emirats Arabes Unis
EEP	Établissements et Entreprises Publics
EPC	Examen des Politiques Commerciales
ESCWA	Economic and Social Commission for Western Asia
EUR	Euro
EVCAT	Régime de couverture des conséquences d'évènements catastrophiques
F15	Comité des quinze Ministres des Finances
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FCL	Ligne de Crédit Modulaire
FED	Banque Centrale des Etats-Unis
FII	Fonds Innov Invest
FMA	Fonds Monétaire Arabe
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free on board
FT	Financement du Terrorisme
G20	Groupe des 20
GA	Glissement Annuel
GADI	Gestion active de la dette intérieure
GAFIMOAN	Groupe d'Action Financière pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord
GATP	Gestion active de la trésorerie publique
GEPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
HCP	Haut Commissariat au Plan
IDF	Institut Des Finances
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JICA	Agence Japonais de Coopération Internationale
KFW	Banque Allemande de Développement
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terorrisme
LF	Loi de Finances
MAD	Dirham Marocain
MDM	Marocains du monde
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MENA	Afrique du nord et le Moyen-Orient
MFI	Marché Financier International
MM.DH	Milliards de Dirhams
MR	Mesures de réformes
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
NAIRU	Non-accelerating Inflation Rate of Unemployment (taux de chômage qui permet de maintenir une inflation stable)
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OCDE	Organisation de Cooperartion et de Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPIC	Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

ONCF	Office National de Chemins de Fer
ONEE	Office National de l'Électricité et de l'Eau potable
ONU	Organisation des Nations unies
OPCC	Organismes de Placement Collectif en Capital
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
pbs/pb	Points de Base
PBT	Programmation Budgétaire Triennale
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMO	Project Management Office
PROMET	Promotion de l'Entrepreneuriat
Q-CRAFT	Quantification des Risques
RCD	Responsabilité Civile Décennale
RSF	Facilité pour la Résilience et la Durabilité
RU	Royaume Uni
S&P	Standard and Poor's
SESRIC	Centre de Recherches Statistiques Economiques et Sociales et de Formations pour les Pays Islamiques
SC	Secteur commun
SCCT	Solde du compte courant du Trésor
SCF	Supply Chain Finance
SFC	Sociétés de financement collaboratif
SFI	Société Financière Internationale
SFP	Statistiques des Finances Publiques
SGMAT	Société Gestionnaire du Marché à Terme
SNGFE	Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise
SNIF	Stratégie nationale d'inclusion financière
STYIP	Second Ten Year Implementation Plan
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TMP	Taux Moyen Pondéré
TPE	Très Petites Entreprises
TPME	Très petites, Petites et Moyennes Entreprises
TRC	Tous Risques Chantiers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UM6P	Université Mohammed VI Polytechnique
VAR.	Variation
VECM	Modèle vectoriel à correction d'erreur (Vector Error Correction. Model)
ZLECAF	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

Royaume du Maroc



Ministère de l'Économie et des Finances

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTERIEURES
Rabat - Chellah Bd. Med V. Quartier Administratif

 05 37.67.73.54/55

 Fax : 05 37.67.75.32

 internet@finances.gov.ma

 www.finances.gov.ma

 /financesmaroc

 @financesmaroc